

Hommage aux bénévoles

pp. 8*9



Bonne année !

534, chemin St-François Ouest
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec)
G0R 3A0

Tél. et fax: 418 259-2177

courrier électronique: echosf@globetrotter.net

VEUILLEZ NOTER

La date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est le **13** de chaque mois.

ADMINISTRATEURS

Raynald Laflamme	Président	259-2659
Denise Lamontagne	Vice-présidente	259-7277
Nicole L. Couture	Secrétaire	259-7884
Camille Laliberté	Trésorier	259-2210

DIRECTEURS

Sonia Girard	259-2686
Réjean Pellerin	259-7623
Angèle Morin	259-3132

Publicité

Raynald Laflamme

Petites annonces

Nicole L. Couture

Maquette et mise en page

Raynald Laflamme, Pierre Cauffopé

Montage première page

Raynald Laflamme

Traitement de l'information textuelle

Angèle Morin

Abonnement

Réjean Pellerin

Recrutement et membership

Angèle Morin

Impression

Impression Rive-Sud

*L'Écho de St-François est soutenu par le ministère de
la Culture et des Communications du Québec*

Culture
et Communications
Québec



Les lettres et les articles doivent être dûment signés par leurs auteurs.

Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abrégier ou de la corriger avant publication.

TARIFS PUBLICITAIRES

	Coût mensuel	Coût annuel
Carte d'affaires	30,00\$	230,00\$
1/4 page	45,00\$	345,00\$
1/2 page	75,00\$	575,00\$
1 page	112,50\$	1035,00\$
Bandeau 1 ^{re}	104,50\$	1045,00\$
1/2 bandeau 1 ^{re}	60,50\$	605,00\$
Petite annonce	3,00\$	

ABONNEMENT

Extérieur	4,00\$	35,00\$
USA	5,00\$	45,00\$

Gratuit pour tous les résidents de Saint-François

NOS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS

Ambulance.....	911
CLSC Antoine-Rivard	418-248-2572
Feu	911
Municipalité.....	418-259-7228
Centre anti-poison du Québec.....	1-800-463-5060
Tel-Jeunes	1-800-263-2266

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC





SOMMAIRE

La Petite Séduction s'amène à Saint-François.....	4
La Municipalité gèle ses dépenses.....	5
L'église de Saint-François sera rénovée.....	5
Le pain quotidien.....	6-7
Pour votre sécurité en cas d'incendie.....	7
Saint-François rend hommage à ses bénévoles.....	8
Les bénévoles primés.....	8
Hommage à M. Jacques Chabot, un bénévole exceptionnel.....	9
Les Fermières vous souhaitent Bonne année!.....	11
Mémoire de jouets.....	11
La bibliothèque du Rocher vous attend.....	11
La communauté paroissiale a accueilli.....	12
À vos prières! Sont retournés vers le Père.....	12
Francoière: Entrevue avec Madame Karen Nicole.....	13
Appel à tous!: Notre histoire en photos.....	15
Cueillette de bouteilles le samedi 14 janvier.....	17
Magny-Gym remercie.....	17
Les Débrouillards.....	18
Pensée positive.....	19
Sudoku.....	19
Au fil des jours.....	20
Les Petites Annonces.....	29
Soutenez votre journal communautaire.....	29
L'Écho municipal.....	18 pages

Mot du maire

Je tiens à vous souhaiter une année 2012 remplie de bonheur et que vos et nos projets se réalisent.

Le directeur général, la secrétaire ainsi que les conseillers ont travaillé très fort pour pouvoir équilibrer le présent budget qui vous est présenté dans cette édition de L'Écho. En



2012, la grande priorité sera la réfection de la route du Quatre-chemins vers Saint-Pierre. Aussi, nous commencerons à changer notre vieille machinerie au garage municipal.

Quand vous avez des demandes à faire à la Municipalité, essayez donc d'être raisonnable. Ajustez-vous à l'augmentation du coût de la vie. La Municipalité reçoit des demandes irraisonnables de certains citoyens. N'oubliez pas qu'une municipalité n'est pas la vache à lait de tout le monde. En agissant ainsi, vous travaillez contre vos voisins, vos amis et tous les payeurs de taxes.

En terminant, un merci particulier à tous les bénévoles, à tous ceux et celles qui s'impliquent d'une façon ou d'une autre dans notre belle communauté. N'oubliez pas que nous avons besoin de vous. ☺

Votre maire, Yves Laflamme

Formation à l'ITA de La Pocatière

- ✓ Initiation à la fabrication artisanale de pâtés et terrines (La Pocatière, 12 et 13 janvier)
- ✓ Déshydratation artisanale de fruits, légumes et viandes (La Pocatière, 10 et 11 janvier)

Information et inscription : 418 856-1110, poste 1252 ou 1 800 383-6272, poste 1. ☺

Unimat Pour tous vos projets.... nous avons ce qu'il vous faut!

La Coop
Rivière-du-Sud

<p>St-François 34, Ch. St-François O 259-7715</p>	<p>Berthier-sur-Mer 23-B, Principale Est 259-7718</p>	<p>La Durantaye 25, Olivier-Morel 884-2802</p>	<p>St-Damien 35, rue St-Jean 789-2477</p>
--	--	---	--

Site Internet : www.cooprds.ca
Courriel : cooprivsud@globetrotter.net

La Petite Séduction s'amène à Saint-François

Un défi à relever pour la communauté



✍ par Raynald Laflamme

La populaire émission animée par Dany Turcotte et mettant en avant-plan une vedette québécoise, La Petite Séduction, sera à Saint-François à la fin avril.

À moins de quatre mois de l'événement le service Loisirs est à constituer le comité organisateur d'ici le 9 janvier. Il aura le mandat d'en mettre plein la vue à l'invité vedette.

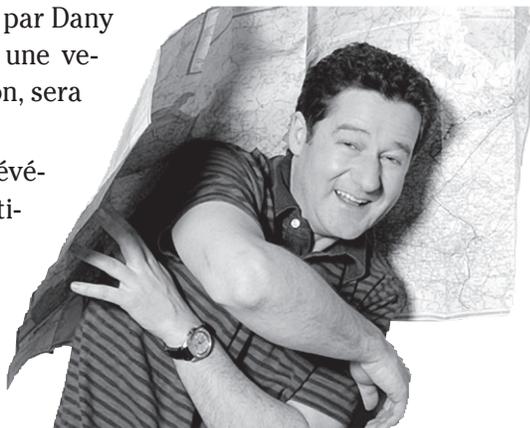
L'appel à la population a été lancé par la poste dans la semaine du 18 décembre. À ce moment l'artiste invité n'était pas encore connu.

Émilie Lacasse du Service Loisirs, explique que le comité aura à choisir entre cinq invités. Ce n'est qu'après

ce choix que sera orienté le contenu de l'activité. Les concepteurs

de l'émission apporteront leurs idées le moment venu, mais l'organisation demeure la seule responsabilité de la municipalité d'accueil.

Les gens de Saint-François ont bien en tête l'émission et connaissent le défi qui s'impose à eux. Sauront-ils le relever? ☉



En attendant que Danny Turcotte trouve Saint-François sur la carte, le comité organisateur aura à mobiliser la communauté pour relever le défi de La Petite Séduction.



L'outil officiel des Canadiens depuis 1895

www.garant.com

La Municipalité gèle ses dépenses

✍ par Raynald Laflamme

La municipalité de Saint-François gèle ses dépenses à 2 656 220 \$ en 2012, et ce malgré d'importants investissements prévus à la réfection du chemin Saint-François Est, soit le tronçon du Quatre-Chemins à la limite de Saint-Pierre. À cet effet, la Municipalité immobilise 68 775 \$.

Pour réaliser ce budget, la municipalité puisera 1 182 896 \$ à même la taxe foncière inchangée au taux de .92 \$ du 100 \$ d'évaluation. Tous les autres revenus de taxes sont gelés.

Le conseil municipal a fait ces choix en sabrant au poste Voirie qui enregistre une baisse de 83 904 \$ pour un budget de 184 916 \$. Le poste Dénégement a connu le même sort avec une baisse de 46 224 \$ pour un budget de 402 022 \$. L'usine d'eau potable, l'aqueduc, l'assainissement des eaux et les égouts ont vu globalement leur budget amputé de 6 768 \$ pour des dépenses de 457 031 \$. Le poste budgétaire Loisirs et culture gobe aussi une part de la réduction des dépenses avec un budget en moins de 35 231 \$ pour des dépenses de 192 944 \$.

Pour sa part, le poste budgétaire Administration générale passe

à des dépenses de 515 296 \$, soit une augmentation de 25,6 % due principalement à l'affectation de 50 000 \$ au Service juridique (poursuite) et d'un autre 50 000 \$ à titre de Contribution financière au presbytère et d'un montant de 25 000 \$ en Publicité-promotion-développement.

Donc, les contribuables ne connaîtront aucune augmentation de taxes en 2012, mais devront apprendre à vivre avec une réduction du service d'entretien des chemins d'hiver qui pourrait devenir problématique si les trois prochains mois s'annoncent extrêmement neigeux. ☉

L'église de Saint-François sera rénovée

La Fabrique de la paroisse de Saint-François-de-Sales procédera à d'importants travaux de réfection de son église au cours des deux prochaines années. Ces travaux seront réalisés grâce à une subvention de 297 835 \$ pour des travaux admissibles de 425 478 \$.

Lors d'une réunion spéciale, le conseil de Fabrique a, par voie de résolution, donné son accord au protocole d'entente qui le lie au Conseil du patrimoine religieux de la région Chaudière-Appalaches pour le versement de l'aide financière dans le cadre du Programme d'aide aux immobilisations du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

Les travaux admissibles portent sur la restauration de la toiture de la sacristie, qui loge outre la sacristie, la bibliothèque du Rocher, du parvis et des fenêtres ainsi que l'installation d'un accès pour personnes à mobilité réduite.

La prochaine étape consistera à procéder à l'embauche d'un architecte pour la réalisation des plans et devis et l'encadrement du processus d'appel d'offres public à être publié dans le Système d'appels d'offres du gouvernement du Québec.

Les travaux pourront débuter au cours des prochains mois et s'étaleront jusqu'à un maximum de deux ans. ☉

Source : Raynald Laflamme, président-Fabrique de Saint-François



Vous êtes les bienvenus

Menus du jour
Commandes pour emporter
Réservation jusqu'à 50 personnes
Restaurant: 259-7704



Bière froide
Café
Essence

Dépanneur: 259-7515

Ouvert de 6 h à 23 h

Le pain quotidien

par Léonard Lemieux

De 1936 jusqu'à sa mort en 1960, Maurice Blais a tenu boulangerie à l'endroit où s'élève aujourd'hui la résidence de sa fille Monique et de son mari Ernest Paré, du côté ouest de l'actuelle Montée Saint-François.

Il est cinq heures en cette fin d'après-midi de juillet 1953. Alors que le soleil tout doucement relâche son emprise, le boulanger Maurice Blais, assis en camisole blanche sur la cinquième marche de l'escalier, s'offre le plaisir d'une cigarette, les coudes appuyés sur les genoux. Pour lui, c'est l'heure tranquille... Il faut dire que tôt ce matin, à la barre du jour, il avait lancé sa fournée: des poches de «fleur», de la levure, de l'eau, du lait que le pétrin mécanique avait avalés et bien brassés dans un ronronnement d'engrenages.

Ordinairement, je me pointais dans la boulangerie au vidage du pétrin alors que des pans de pâte atterrissaient sur une table démesurée en soulevant des nuages de farine.

Pendant que cette pâte, telle une grosse panse s'enflait sous la toile, notre tâche, à Monique, à Mariette et à moi, consistait à préparer le pétrin pour le lendemain. Tout juste avant la pesée du pain à cuire, le foyer du four, bourré de croûtes de bois mou, était allumé et par la suite, bien gavé au point d'atteindre 350 °F. après le second calage de la pâte, madame Madeleine attaqua la pesée du pain: deux coups secs de coupe-pâte, un lancer précis dans le plat de la balance, un ajout pour faire le poids et voilà que par moulage, les boules de pâte, rondes comme des têtes de choux s'alignaient sagement avant d'être écrasées et roulées en gros boudins qu'on étendait dans les tôles bien graissées. Mariette m'a heureusement rafraîchi la mémoire en faisant valoir que deux fois la semaine, les mercredis et samedis, il revenait aux petits mitrons que nous étions de badigeonner les moules avec pinceaux et graisse fondue. Au bruit qui se dégageait de l'opération, je puis vous dire que nous y mettions du cœur.

Pendant ce temps, sous la poussée de la chaleur, la pâte emprisonnée dans les moules gonflait encore et se montrait disposée à passer à l'étape suivante. Un coup d'œil au thermomètre et Maurice empoignait une large palette en bois, sorte de spatule au manche interminable, et délicatement, sans soulever de poussière, laissait glisser, pour ne pas dire flotter, les tôles dans l'ancre noirci du four. C'était fait méthodiquement et, après un léger mouvement de recul, la palette revenait prendre un chargement; l'enfournement continuait ainsi jusqu'à ce que le four en eut plein la gueule, si vous me permettez l'expression.

Le feu était mort de lui-même, le calme s'installait pendant que déjà des arômes qui ne s'oublient pas emplissaient la boulangerie lourde de chaleur. De temps à autre, Maurice projetait un faisceau de lumière par la petite porte mi-ouverte et vérifiait le bronzage de la fournée. Puis venait le moment savoureux des odeurs et des couleurs des croûtes dorées enfin libérées. Protégé de la chaleur par des poignées taillées dans des pièces de jute, «le personnel autorisé» capturait les miches éjectées des moules et, comme s'il s'agissait de soldats de plomb, les plantait au garde-à-vous dans de grandes armoires sur roulettes.

Quelle abondance dans ce pain quotidien à la peau luisante et bien unie... Arrivait alors l'instant béni de notre récompense, les restants, portions incomplètes de pain non destinées à la vente. J'ai encore présents à la mémoire ces petits

Suite à la page 7



Lucie Lachance
Notaire & conseillère juridique

458, chemin Saint-François Ouest
Saint-François-de-la-rivière-du-Sud QC G0R 3A0

Téléphone: 418 472-0650 * Téléc: 418 472-0651
Llachance@notarius.net



FAITES CONFIANCE AUX PROFESSIONNELS

ENTRETIEN DE PELOUSE
ESTIMATION GRATUITE

256, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST
SAINT-FRANÇOIS, QC G0R 3A0

TÉL.: 418 259-7700
SANS FRAIS: 1 800 463-4877



Usinaction
conception - fabrication - production

Patrick Lizotte
Président

Visitez notre site internet
www.usinaction.ca

337, chemin Saint-François Ouest
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 3A0

Tél.: 418-259-7337
1 888 834-7337
Téléc.: 418-259-7044
usinaction@globetrotter.net



GHISLAIN VÉZINA

Entrepreneur électricien
Industriel - commercial - résidentiel



Magasin de matériel électrique
418 234-1360
du Bassin Sud, Montmagny - Cell.: 418 234-6897

En électricité et chauffage, ici vous trouvez vos produits.

Suite de la page 6

craquements du pain qui refroidit et les premières notes des grillons qui anticipaient déjà une soirée bien au chaud...

N'allez surtout pas conclure que la journée était terminée. D'abord, cet ogre de four réclamait sa portion journalière de bois, des croûtes de quatre pieds que nous entassions le long du mur, à proximité du foyer. Le pain sandwich, une nécessité moderne pour les chevaliers de la boîte à lunch passait à la tranche avant d'être enveloppé. Et la livraison du lendemain, fallait bien la préparer! Monsieur Blais avait sa «run» de pratiques qui l'amenait jusqu'à Saint-Pierre. Au plus loin de mes souvenirs, il gardait un cheval dans sa grange adjacente à la boulangerie; été comme hiver, la noble bête portait le viatique quotidien à la clientèle. Plus tard, un «panel», ancêtre de notre fourgonnette prit la relève à l'été et comble du modernisme, en hiver, le pain voyagea en « snowmobile », invention de Bombardier.

En rapaillant toutes ces images, pour les faire connaître à mes petits-enfants, je ne puis qu'être rempli de gratitude envers Maurice et Madeleine et la famille qui m'ont permis d'entrer en contact avec un monde d'une simplicité et d'un savoir-faire qu'on redécouvre aujourd'hui dans ces boulangeries, plus petites, plus chaleureuses, plus à l'échelle de l'homme.

Merci à Jacques Boulet pour ses notes historiques relatives au lot 26.

Des commentaires à formuler? Écrivez-moi à: lemieux.leonard@videotron.ca

Au prochain numéro: la buisserie de Monsieur François Bonneau. ☉




ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

144, av. de la Gare, bureau 101
Montmagny (Québec) G5V 2T3
Tél.: 418 234-1893
Sans frais: 1 866 774-1893
Télé.: 418 234-1659
nmorin@assnat.qc.ca

Pour votre sécurité en cas d'incendie Déneigez vos balcons et autres sorties!

Cet hiver, les pompiers de votre service de sécurité incendie, en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique, vous invitent à suivre les conseils de sécurité suivants afin de faciliter l'évacuation de votre domicile en cas d'incendie.

Conseils de sécurité pour les sorties

- Après chaque chute de neige, déneigez vos sorties, vos balcons et votre terrasse;
- Prévoyez une autre sortie de secours que les portes, comme un balcon ou une fenêtre, et assurez-vous que cette sortie est déneigée et déglacée en tout temps;
- Dégagez vos sorties extérieures des objets encombrants comme les vélos, le barbecue et les meubles de patio;
- Prévoyez un point de rassemblement accessible en hiver.

Autres conseils de sécurité pour faciliter l'évacuation

- À l'intérieur de votre domicile, assurez-vous que les voies de sortie, par exemple les corridors et les escaliers, sont dégagées en tout temps d'objets encombrants, tels que les jouets, les chaussures ou les sacs d'école ou de sport;
- Vérifiez que les fenêtres pouvant servir de sorties de secours sont accessibles de l'intérieur pour un jeune enfant, et que celui-ci connaît la façon de les ouvrir et d'y accéder en utilisant, par exemple, un banc, une chaise ou tout autre meuble;
- Préparez un plan d'évacuation de votre domicile et exercez-vous à évacuer avec les membres de votre famille pour augmenter vos chances de sortir sains et saufs lors d'un incendie.
- Vérifiez régulièrement le bon fonctionnement de vos avertisseurs de fumée. S'ils sont défectueux ou qu'ils ont été installés il y a plus de 10 ans, remplacez-les.

Pour obtenir plus d'information sur l'évacuation en cas d'incendie, communiquez avec votre service municipal de sécurité incendie ou visitez le www.securitepublique.gouv.qc.ca à la section Sécurité incendie. ☉

Source : Le Service de protection incendie
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

*Nous avons
ce qu'il vous faut...
une équipe !*

LEMIEUX PARENT THÉBERGE
AVOCATS S.N.

TÉL.: 418 248-3114 - FAX : 418 248-2945



Me Jean-Alain Lemieux Me Michelle-Chantal Bouffard Me Annie-Pier Labrie Me Pier-Olivier Fradette Me Jérôme Théberge

Saint-François rend hommage à ses bénévoles

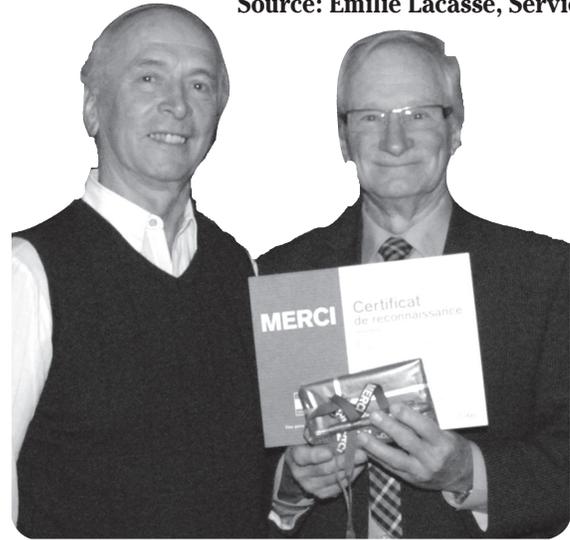
Le 8 décembre dernier, la Municipalité de Saint-François offrait un 5 à 7 à ses bénévoles. Plus de 80 personnes étaient présentes et les gens ont adoré leur soirée. Le Conseil municipal voulait remercier tous ces bénévoles, puisque sans eux, la municipalité ne serait pas aussi belle et pleine de vie.

De plus, lors de la remise des prix, la Municipalité en a profité pour féliciter son bénévole de l'année, Monsieur Jacques Boulet. Son implication dans plusieurs comités

et le temps investi dans sa communauté lui ont permis de recevoir un cadeau ainsi qu'un certificat de reconnaissance.

Merci à tous les bénévoles et au plaisir de vous revoir en 2012. 🍷

Source: **Émilie Lacasse, Service Loisirs**



Jacques Boulet, bénévole de l'année.

Les bénévoles primés

Comité d'embellissement: **Daniel Morin**

Club de l'Âge d'Or: **Joseph-Aimé Blais**

Formation Chrétienne: **Fabienne Blais**

L'Écho de st-François: **Raynald Laflamme**

Cercle des Fermières: **Mireille Allaire**

Société de conservation du Patrimoine: **Jacques Chabot**

Club de fer Les Amis: **Jean-Claude Bernard**

Club de pétanque: **Yolande Fleury**

Gym-Santé: **Mario Marcoux**

Bénévole de l'année: **Jacques Boulet**

Lalimec
USINAGE
SOUDURE

Alain Laliberté
Tél. : 418 **884-3407**
Télé. : 418 884-2404
lalimec.inc@videotron.ca

358, Montée de la Station, Saint-Vallier de Bellechasse (Québec) Canada G0R 4J0

MS²
contrôle inc.

Jean Morin

- Électronique industrielle
- Mécanique industrielle
- Contrôle et automatisation
- Service D'urgence 24 heures

Tél.: (418) 248-0444
Fax: (418) 248-0395

Courriel: ms2controlemont@globetrotter.net

SERVICE D'URGENCE 24 HEURES SUR 7 JOURS

PHILIAS
BLAIS & FILS
INC.

- EXCAVATION
- TERRASSEMENT
- DÉNEIGEMENT
- TRANSPORT
- ÉPANDAGE

www.philiasblais.com
R.B.Q.: 8264-0913-12

Installation septique

Tél.: **418-259-7841**
Prop.: Jacques Blais

218, Rivière-du-Sud, Saint-François, Montmagny, Québec G0R 3A0

Récupération
JB

218, Rivière-du-Sud,
Saint-François de la Rivière-du-Sud (Québec)
G0R 3A0
Jacques Blais, Propriétaire

Tél.: **418-259-7841**

Location de mini-conteneurs
10, 15 et 20 verges

Hommage à M. Jacques Chabot, un bénévole exceptionnel

Lors de la soirée organisée par la Municipalité pour remercier les bénévoles de leur implication au service de la communauté paroissiale, la Société de conservation du patrimoine de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, a profité de l'occasion pour souligner l'apport exceptionnel de monsieur Jacques Chabot au service de sa communauté.

Plus de 45 ans de bénévolat

Depuis 1965, année de son arrivée à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, comme chef de gare du C.N., M. Chabot n'a cessé de s'impliquer dans la vie de sa communauté d'adoption.

Il a contribué à l'animation du centre des loisirs, à la mise sur pied d'une première bibliothèque, à la tenue d'un carnaval annuel pendant une vingtaine d'années, et aux célébrations des fêtes du 250^e de la paroisse.

Non seulement il donnait généreusement de son temps, et de ses connaissances, mais il manifestait ses qualités d'archiviste en compilant des données précises et précieuses qui constituent aujourd'hui des pages intéressantes de notre histoire.

Société de conservation du patrimoine de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud inc.

Fondateur, avec M. l'abbé Louis Pelletier, M. Louis-Philippe Bonneau, Gérard Lamonde et autres, de la Société de conservation du patrimoine, il prend une part très active dans le sauvetage et le réaménagement du site institutionnel. Il réorganise la bibliothèque dans les locaux de la Maison de la paroisse et cherche à lui donner un nouveau souffle.

Avec M. Louis-Philippe Bonneau, il visite les dépôts de livres anciens à la recherche de perles rares. C'est ainsi que notre bibliothèque du patrimoine, dénommée Biblio-



M. Jacques Chabot a reçu un vibrant hommage lors de l'activité reconnaissance organisée par la Municipalité.

thèque Bonneau-Chabot en 1993, s'est enrichie de livres qui aujourd'hui font le bonheur des passionnés d'histoire.

Bon nombre des publications de notre société ont vu le jour à partir de 1985, grâce à la rédaction qu'il en a faite à partir des manuscrits de monsieur Louis-Philippe Bonneau.

À la suite des données des registres paroissiaux compilées par monsieur Gérard Lamonde, il poursuit des recherches généalogiques et historiques pour de nombreuses familles désireuses de mieux connaître leurs ancêtres.

En conclusion, nous disons que monsieur Jacques Chabot est un bénévole exceptionnel qui, par sa générosité à donner son temps et son travail de même que par ses nombreux écrits non publiés, a contribué et contribue encore à la conservation et à la diffusion de notre histoire.

Merci monsieur Jacques Chabot. ☉

**Source: Jacques Boulet
Société de conservation du patrimoine
de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud**



François Lapointe
Député
Comté de Montmagny-L'Islet
Kamouraska-Rivière-du-Loup

114, avenue de la Gare
Montmagny (QC) G5V 2T3
418-248-1211
Francois.Lapointe@parl.gc.ca

Guilde des représentants des ventes
Volkswagen Canada



Jacques Dumont
Rinfret Volkswagen
5355, boul. Rive-Sud
Lévis, QC G6V 4Z3
418-833-2133
418-833-6658
jacquesvw@qc.aira.com

Autobus L.S.B.C. inc.

10, chemin des Prairies Est
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 3A0
Tél. et fax: 418 259-7140
autobuslsbc@videotron.ca



Boulet

Encans Boulet inc.

Alfred Boulet

564, chemin Rivière-Sud
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 3A0

Tél.: (418) 259-7086
Fax: (418) 259-2610
www.encansboulet.com

Achat et vente de ferme



EMBALLAGES L&M
Des idées plein la boîte | The box full of ideas

Produits de carton ondulé
Emballages de protection spécialisés
Petites et grandes quantités

203, chemin Morigeau
Saint-François de Montmagny

➤ www.emballageslm.com ◀

Tél. : 418-259-7710 | Fax : 418-259-7013
Tél. : 1-866-259-7710 | Fax : 1-866-259-0909



AFL
Groupe Financier
UN CHOIX DE CONFIANCE

COURTIER EN ASSURANCES DE DOMMAGES
DES PARTICULIERS ET DES ENTREPRISES

CONSEILLERS EN SÉCURITÉ FINANCIÈRE

Andrée-Anne Vézina
Caroline Lévesque
Pierre Paré

Bertrand Bélanger
Réal Fontaine
Frédéric Picard

Denise Prévost
SOUSCRIPTIONNE

234, boulevard Taché Est
Montmagny (Qc) G5V 1C2
Tél.: 418-248-3358 • Sans frais: 1 800 607-7781
Télé.: 418-248-4744

LES FONDATIONS

B.A.F.

9191-4333 Québec Inc.

Bruno Forgues, propriétaire

Tél.: 418-259-2709

Télé.: 418-472-0505

email: lesfondationsbaf@videotron.ca

Entrepreneur Spécialisé • Fondations résidentielles et commerciales

163, chemin St-François Est, St-François de Montmagny, Qc G0R 3A0

La Plage

Restauration • Hébergement • Réception

BONNE ANNÉE 2012



Brunch à tous les dimanches

- Adulte 25\$ • 6 à 12 ans 10\$
 - Moins de 6 ans Gratuit
- Taxes et service inclus



Promo Pizza pour emporter

16" garnie + frite + 2 litres liqueur
24\$ + taxes



Déjeuner

Menu midi

Table d'hôte

Spécialités: Pâtes, pizza,
Grillades et Fruits de mer
Aussi le fameux smoked meat Brynd

Ouvert tout l'hiver du jeudi au dimanche dès 8 heures
motoneigiste sentier n° 5

Réservation 259-7514

195, boul. Blais est • Berthier-sur-Mer

Les Fermières vous souhaitent Bonne année!

Nous profitons de ce moment pour souhaiter une Bonne et heureuse année à toute la population qui nous appuie dans nos activités.

L'année 2012 sera marquée par le 85^e anniversaire de fondation de notre cercle. En effet, le 28 février 1927 naissait au Québec un nouveau cercle de fermières. Nous vous tiendrons au courant des diverses activités afin de célébrer dignement ce 85^e anniversaire. **Réunion de janvier:** La réunion des Fermières se tiendra le mardi 10 janvier à 13h30 au local habituel.

Sortie au théâtre

Le Cercle de fermières vous invite à une sortie au Théâtre Beaumont-Saint-Michel, le jeudi 28 juin 2012 pour voir la pièce: *Jeune femme cherche désespérément*. Pour information et réservation: Mireille Fournier au 418-259-7526. ☎

Source: Mireille Fournier, présidente
Cercle de fermières de Saint-François

La bibliothèque du Rocher vous attend

La bibliothèque du Rocher vous ouvre à nouveau ses rayons le lundi 9 janvier à 18h30. Nous avons un très beau choix de volumes nouveaux tant du côté des enfants que de celui des adultes.

Horaire

Les Lundis de 18 h 30 à 20 h

Les mercredis de 14 h à 16 h ☎

Source: Monique Audet
Bibliothèque du Rocher

Mémoire de jouets — Le Musée de la mémoire vivante souhaite compléter sa collection de jouets des années 1920 aux années 1980 qui fera l'objet d'une prochaine exposition. Si vous possédez un jouet de votre enfance, que vous acceptez de prêter au musée pour une période maximale de deux ans et aimeriez partager son histoire, communiquez avec Judith Douville au 418 358-0518 ou j.douville@videotron.ca ☎

Source: Table régionale d'économie sociale Chaudière-Appalaches

**AGIR
DE FAÇON
RESPONSABLE
ET DURABLE**

« JE SUIS RECONNAISSANT
DE L'IMPLICATION DE
LOTO-QUÉBEC ENVERS
LES ORGANISMES SANS BUT
LUCRATIF COMME LE MIEN. »

PIERRE BÉLANGER,
DIRECTEUR GÉNÉRAL
DE LA FONDATION LE PILIER

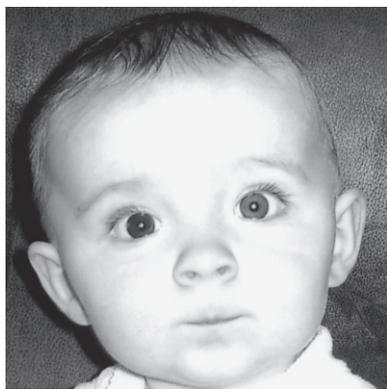
Loto-Québec s'implique
activement dans la collectivité
québécoise en contribuant
directement au financement
de plusieurs organismes sans
but lucratif. L'année dernière,
la Société a versé 17,7 millions
de dollars pour soutenir
plus de 2 500 OSBL.


LOTO
QUÉBEC

The advertisement features a man with arms crossed standing in a gallery. The gallery walls are covered with framed images: a stack of cans, a child's back, a dog, and a bowl of food. A black leather chair is in the foreground.

La communauté paroissiale a accueilli

Kelly-Anne



née le 22 novembre, fille de **Christian Deladurantaye** et de **Vicky Deschamps**.

À vos prières! Sont retournés vers le Père...

M. Denis Martineau décédé à sa résidence le 17 novembre à l'âge de 79 ans et 8 mois.

Il était l'époux de dame Berthe Guimont.

M. Marcel Martineau décédé à l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 6 décembre à l'âge de 85 ans.

Il était l'époux de dame Ghislaine Robin.

Mme Johanne Dufour décédée à l'Hôtel-Dieu de Québec, le 9 décembre à l'âge de 46 ans.

Elle était l'épouse de M. André Fiset. ☪

873, Rang Nord

Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 4B0

T 418 248-1422

F 418 248-7074
ggsamson@globetrotter.net

www.ggsamson.com



**MARTIN SIMARD
TRANSPORT INC.**

- TRANSPORT GÉNÉRAL
- TRANSPORT GRAVIER & SABLE

275, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST
SAINT-FRANÇOIS, QC G0R 3A0

Tél.: 418 259-7789
Ligne directe: 1 800 463-8744

Jean Normand
Vice-président
T.D.L.



Pierre Normand
Président
T.D.L.

La Maison Funéraire
Laurent Normand

En toute confiance

Salon funéraire: 1, 1^{re} rue Ouest • Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
Adm.: 116, ave Sainte-Julie • Montmagny

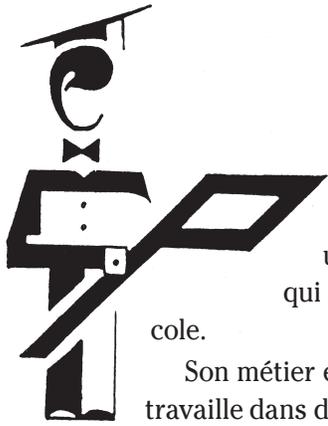
Tél.: 248-0545 • Fax: 248-2621 • Sans frais: 1-888-248-0545 • Courriel: lnormand@globetrotter.net

GARAGES SERVICES
Mario Tech

MARIO THÉBERGE
propriétaire

Spécialité **VOLKS**
Mécanique générale

2, boul. Taché Ouest
Montmagny (Québec)
G5V 3A1
418 248-1800



Entrevue avec Madame Karen Nicole «We learn everyday!»

Par Jeanne Théberge et Derek Sanschagrin

Nous vous présentons une merveilleuse enseignante qui se nomme madame Karen Nicole.

Son métier est professeure d'anglais. Elle travaille dans des écoles depuis 8 ans, toutes les écoles de Montmagny, L'Islet, St-Eugène, Berthier-sur-Mer, trois écoles secondaires et finalement, chez nous à la Francolière. Elle aime beaucoup apprendre l'anglais aux jeunes et les aider s'ils ont de la difficulté. Cette enseignante adore leur faire découvrir la langue universelle pour voyager et travailler. Elle a déjà enseigné l'économie familiale au secondaire! Elle préfère rencontrer des jeunes qu'ils veulent apprendre et qui sont intéressés par l'anglais.

Elle aime le pouvoir d'améliorer le sort des élèves. Ses moments libres sont de lire, de coudre, de peindre et de faire la cuisine. Son expression favorite «jing jing pouet

pouet» qui sert à remplacer les réponses personnelles des élèves. Elle mentionne que la principale compétence pour exercer son travail est l'écoute. Finalement, madame Karen est gentille, extraordinaire, patiente, souriante, travaillante et confiante. Nous avons apprécié cette entrevue avec madame Karen, car elle est la meilleure institutrice d'anglais AU MONDE! ☺



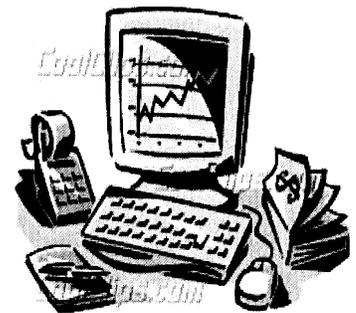
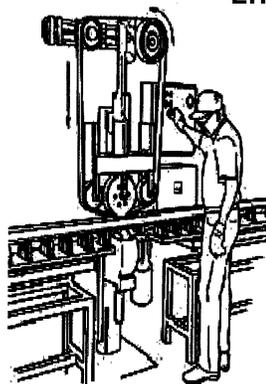
UN PLAN DE CARRIÈRE ÇA VOUS INTÉRESSE?

Faites vites!
Entrée continue



NOS PROGRAMMES

- Mécanique auto D.E.P.
- Techniques d'usinage D.E.P.
- Tôlerie de précision D.E.P.
- Fabrication de moules A.S.P.
- Opération d'équipements de production *NOUVEAU* D.E.P.
- Usinage sur machines-outils à commande numérique A.S.P.



- Secrétariat D.E.P.
- Comptabilité D.E.P.
- Adjointe administrative D.E.P. (obtention de 2 diplômes)

www.cfpenvolee.com

Pour information
Johanne Simard, c.o.
418-248-2370, poste 4753



Commission scolaire
de la Côte-du-Sud



S'AMÈNE À SAINT-FRANÇOIS!

À la fin du mois d'avril, l'émission *La Petite Séduction*, diffusée sur les ondes de Radio-Canada, viendra nous rendre visite avec un artiste encore gardé secret!

Nous aurons besoin de votre aide afin de planifier cette merveilleuse activité et en mettre plein la vue à notre invité.

Pour ce faire, un comité de 5 à 10 personnes doit être mis sur pied pour le 9 janvier 2012. Ne manquez pas cette occasion en or de participer à une activité qui laissera sa marque dans notre municipalité!



POUR INFORMATIONS

Émilie Lacasse

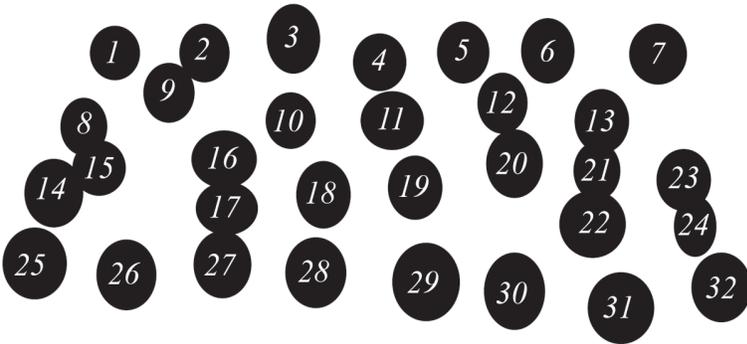
Tél. : 418-259-7228

Email : loisirst-frs@globetrotter.net



Suivez-nous sur Facebook
Loisirs Saint-François





Appel à tous!

- | | |
|------------------------|-----------|
| 1- _____ | 17- _____ |
| 2- _____ | 18- _____ |
| 3- _____ | 19- _____ |
| 4- _____ | 20- _____ |
| 5- _____ | 21- _____ |
| 6- _____ | 22- _____ |
| 7- _____ | 23- _____ |
| 8- _____ | 24- _____ |
| 9- _____ | 25- _____ |
| 10- Louis-Marie Garant | 26- _____ |
| 11- _____ | 27- _____ |
| 12- _____ | 28- _____ |
| 13- _____ | 29- _____ |
| 14- _____ | 30- _____ |
| 15- _____ | 31- _____ |
| 16- _____ | 32- _____ |

Si vous pouvez identifier certains de ces élèves de première année 1956-1957, - détacher la feuille avec vos réponses et la remettre au secrétariat de la Municipalité - ou communiquer vos réponses à l'adresse électronique suivante: patrimoine.st-franc@oricom.ca - ou faites parvenir l'information à Louis-Marie Garant: tél.: (418) 259-2200; courriel: lgarant@cybercat.ca

À propos de la ferme

- Éric Campagna et Isabelle Lemieux, propriétaires, et leurs filles Mégane et Kari-Ann
- Ferme familiale fondée en 1949, spécialisée en production laitière
- Troupeau de 95 vaches laitières, pour une production de 900 000 litres de lait par année
- Alimentation du troupeau par ration totale mélangée (RTM) – 1 groupe
- 600 acres en culture dont 185 en production de maïs
- Grains produits et consommés à la ferme
- Finaliste de l'Ordre du Mérite agricole 2007, catégorie médaille de bronze
- Récipiendaire du 1^{er} prix, catégorie *L'audacieux*, au concours *Les grands prix de l'excellence de la MRC de Montmagny*



708, CHEMIN DE LA RIVIÈRE-DU-SUD
SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
418•259•7896

Fière partenaire du projet *Notre histoire en photo*

Ferme Boulet



FAMILLE SIMON BOULET ET MARIETTE GAGNON



NOUS SOMMES FIERES DE CONTRIBUER
À RENDRE NOTRE PATRIMOINE BIEN VIVANT!

Troupeau : 25 EX • 103 TB • 48 BP
Production : 10 226 kg 4,0% 3,3% (216-235-228)

Simon Boulet & Mariette Gagnon
538, chemin Rivière-Sud, Saint-François (Québec) G0R 3A0
Tél. : (418) 259-7459 • Fax : (418) 259-7500
fboulet@globetrotter.net



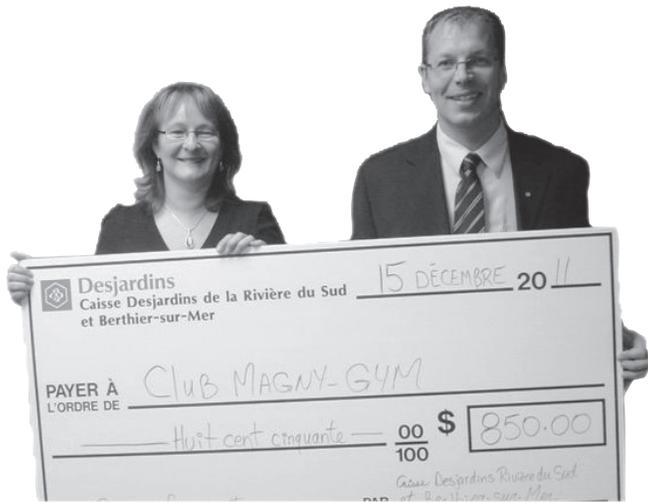
Visitez notre site web :
www.bouletholstein.com

Cueillette de bouteilles le samedi 14 janvier

Préparez-vous à la cueillette

Nous sommes les élèves de 5^e et 6^e année de l'école La Francolière. Nous ferons cette année un voyage à Montréal de deux jours les 14 et 15 juin 2012. Nous voulons vous informer que nous ferons une première cueillette de bouteilles vides le samedi 14 janvier de 9h à 14h. Il s'agit d'une activité de financement. Nous désirons qu'elle soit un succès. Le responsable du dépanneur L'Arrêt Stop a accepté de prendre notre récolte.

Magny-Gym remercie



Le Club de gymnastique Magny-Gym, représenté ici par sa directrice, Josée Martineau, est heureux de compter parmi ces généreux commanditaires annuels, la Caisse Desjardins de la Rivière du Sud et Berthier sur Mer, représenté par son directeur, M. Christian Fournier. «Nous vous remercions énormément de votre générosité et nous sommes très heureux de constater l'intérêt persistant vous portez au sport chez les jeunes. Nos plus sincères remerciements pour la confiance accordée au fil des ans.», livre Josée Martineau.

**Source : Josée Martineau, directrice
Le conseil administratif de Magny-Gym**

Nous allons travailler très fort toute l'année pour atteindre notre objectif. D'ici le 14 janvier, vous pourriez accumuler vos bouteilles. Vous pourrez venir les porter directement à l'école, mais des responsables feront également la tournée de toutes les maisons de la paroisse pour ramasser vos bouteilles. Nous serions reconnaissants que vous les laissiez sur votre galerie le matin du 14 janvier. Nous irons les chercher. Merci encore une fois de nous encourager. Nous apprécions grandement votre soutien. ☺

**Source: Les élèves de 5^e et 6^e année et leur enseignante
Maggie Simard et Valérie Savoie**

Monyvill enr.

R.B.Q. 8343-3219-14
Yvon Montminy
Propriétaire



Excavation & Terrassement
Service de pelles
Marteau hydraulique
Installations septiques
Séchoir à bois & Bois de rénovation

Téléphone 418-259-2635 Cellulaire 418-241-8488 Fax 418-259-3035
462, chemin St-François Ouest, St-François-de-la-Rivière-du-Sud, Québec G0R 3A0

GARANTIE NATIONALE



Fernand Langlois
Président

GARAGE FERNAND LANGLOIS ET FILS

174, 4^e Rue, Montmagny (Québec) G5V 3L5
Tél.: (418) 248-5622 • Fax: (418) 248-7071

AUTOPRO

Énergie éolienne: une énergie dans le vent

Les humains utilisent l'énergie du vent depuis l'invention de la voile, il y a plus de 5 000 ans ! Pourtant, c'est encore celle qui fait le plus de progrès aujourd'hui.

Les éoliennes produisent de l'électricité grâce au vent. Elles n'émettent pas de rejets polluants, ni de gaz à effet de serre. De plus, le vent est une énergie renouvelable dont on ne manquera jamais. Il y en a assez pour produire plusieurs dizaines de fois la quantité d'électricité consommée par les humains !



Un danger pour les oiseaux ?

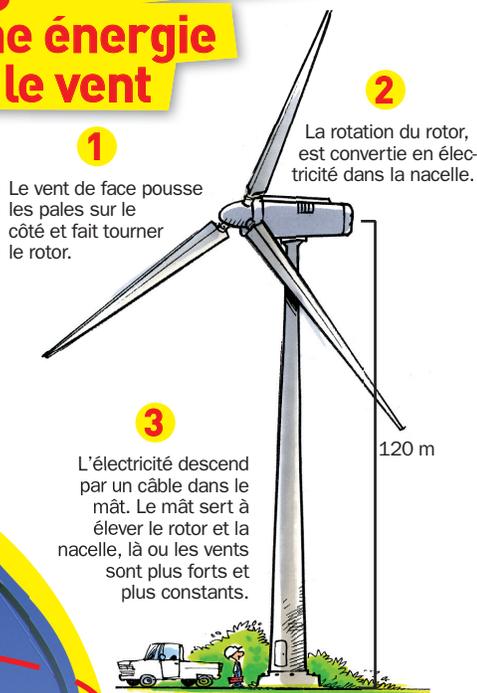
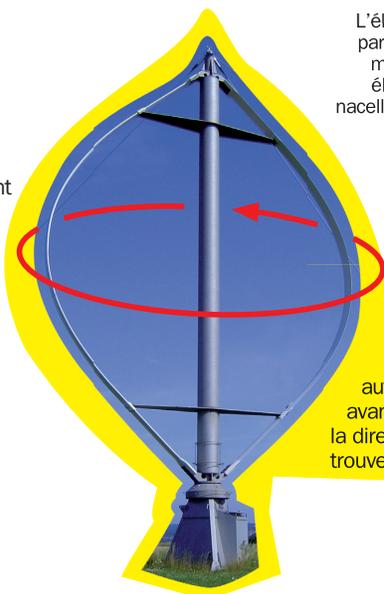
Les pales en rotation tuent les oiseaux qu'elles frappent. La solution consiste à placer les éoliennes là où il y a peu d'oiseaux, et loin des voies de migration. Il faut également utiliser de grandes pales.

Elles tournent moins vite que les petites et les oiseaux les évitent.

Quand on respecte ces règles, très peu d'oiseaux sont tués. Aux États-Unis, les chats tuent dix mille fois plus d'oiseaux que les éoliennes.

Bruyantes ?

Certaines éoliennes sont bruyantes. Il faut donc les installer à quelques centaines de mètres des endroits habités.



Renversant !

Il existe des éoliennes expérimentales qui tournent autour d'un axe vertical. Leur avantage : elles tournent peu importe la direction du vent. La plus grande se trouve à Cap-Chat, en Gaspésie.

Où en trouve-t-on ?

Les États-Unis sont les plus grands producteurs d'électricité éolienne. Mais la Chine les rattrape : elle a plus que doublé sa production en 2009. Le Danemark est un petit pays. Malgré cela, il se situe au 10^e rang mondial et il fabrique 20 % de son électricité grâce à l'énergie éolienne. Le Canada est au 11^e rang.



Pour en savoir plus sur les magazines *Les Débrouillards* et *Les Explorateurs*, consultez nos sites : lesdebrouillards.com & lesexplors.com

Bonne et Heureuse Année à tous les débrouillards !



Bonne année!

Le temps est un grand joueur de tours. Il aime faire des détours. Le fait de nous surprendre lui plaît. Ainsi, il nous arrive parfois de voir surgir dans notre vie un frère ou une sœur, peut-être même un père, une mère ou de bons vieux amis, que nous avons perdus de vue au gré des circonstances. Lorsque le cas se présente, la peur peut facilement nous prendre aux tripes et nous pousser à réagir de façon désolante. Derrière la crainte ou le ressentiment, cependant, nous pouvons déceler l'espoir et l'amour. Nous pouvons voir à quel point des événements passés influencent notre perception du présent et opter pour un regard neuf et une ouverture du cœur. De tous les sentiments contradictoires que nous éprouvons en pareille situation, laisserons-nous la joie l'emporter? Ferons-nous de notre vie un paradis ou un enfer?

Je m'abandonne avec reconnaissance au plaisir de renouer une liaison. Que notre vie soit une fête!

Jean Gendron

Sudoku

9				4				
	5	1	9		3			
	4	7			1			
	7	6	5		2	3	1	
5								7
	8	3	6		4	9	5	
			1			2	3	
			2		9	8	7	
				3				5

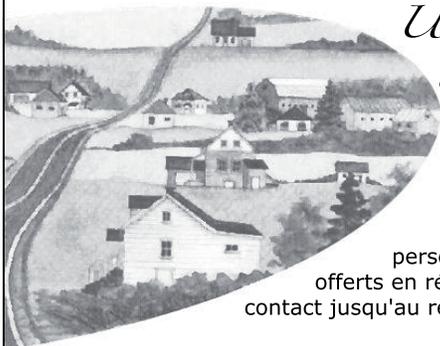
Moyen

Sudoku

8	1	5	9	3	4	7	6	2
9	3	2	5	7	6	1	8	4
4	7	6	1	2	8	5	9	3
2	6	1	4	5	3	8	7	9
3	4	8	6	9	7	2	5	1
5	9	7	8	1	2	3	4	6
7	8	3	2	4	9	6	1	5
6	5	4	3	8	1	9	2	7
1	2	9	7	6	5	4	3	8

Solution_déc 11

Promutuel Montmagny-L'Islet, un assureur au service des gens d'ici



Une équipe dynamique
et professionnelle
à l'image et à l'écoute
des gens d'ici.

Des services
personnalisés entièrement
offerts en région, de tout premier
contact jusqu'au règlement d'un sinistre

Tout commence par la confiance

PROMUTUEL
MONTMAGNY-L'ISLET

Richard Galibois, agent
259-7405

Assurance

habitation • automobile • commercial • agricole • vie



Produits Métalliques Roy inc.

52, boul. Morigeau
Saint-François, Montmagny, QC G0R 3A0

TÉL.: 418 259-2711
FAX: 418 259-2931

FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE

2012 janvier

Au fil des jours

dimanche

lundi

mardi

mercredi

jeudi

vendredi

samedi

1

2

3

4

5

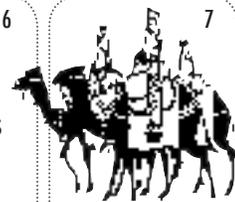
6

7

JOUR DE L'AN!

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2012!

Fête des Rois



8

9

10

11

12

13

14

Bibliothèque
18h30

Réunion
du conseil

Réunion
des Fermières
13h30



Tombée du journal

Bac bleu

ÉCOLE
La Francolière
Cueillette
bouteilles
et cannettes
9h à 14h

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28



Bac bleu



29

30

31



Soyez prudents!

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
COMTÉ DE MONTMAGNY

À une séance régulière ajournée des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 14 novembre 2011, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à dix-neuf heures trente minutes.

À laquelle sont présents monsieur Yves Laflamme, Maire, messieurs Fernand Bélanger, Jonathan Gendron, Rénald Roy, Auguste Boulet, Frédéric Jean et Jean-Yves Gosselin, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Yves Laflamme, Maire.

Monsieur Yves Laflamme, directeur général est aussi présent.

La séance débute par une période de recueillement.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rénald Roy
 APPUYÉ par monsieur Fernand Bélanger
 ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

DISCOURS DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ

L'article 955 du Code municipal dit ceci : « Au moins quatre semaines avant que le budget ne soit déposé devant le Conseil pour adoption, monsieur le Maire fait rapport sur la situation financière de la Municipalité au cours d'une session du Conseil. »

À l'aide du rapport budgétaire en date du 8 novembre 2011, les principaux postes de dépenses sont analysés en fonction du montant qui avait été budgété.

Au poste de l'**Administration générale**, il avait été budgété 383 651\$. Présentement, une somme de 444 470\$ a été dépensée. Ce dépassement est attribuable principalement à trois sous-postes, soit:

		Budget	Dépenses
02-130-00-412	Frais d'avocat + évaluateur pour l'expropriation	20 000\$	127 868\$
02-130-00-524	Achat d'un portable + achat d'un canon	500\$	2 999\$
02-135-00-411	Honoraires professionnels d'arpenteurs	2 000\$	4 450\$
	Différence de 112 817\$	22 500\$	135 317\$

Le poste **Sécurité publique** qui comprend le service de la Sûreté du Québec et tout ce qui touche la protection contre l'incendie montre une dépense de 192 743\$ sur un budget de 211 439\$. Donc, il en reste en disponibilité, d'ici la fin de l'année, 8,84%. Excluant le service de la Sûreté du Québec et celui des premiers répondants, le directeur rappelle que la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud en défraie près du 1/3.

Budget incendie	St-Pierre (1/3)	St-François (2/3)
71 546\$	23 849\$	47 697\$

Il y a quelques sous-postes qui ont subi des dépassements. Les voici:

		Budget	Dépenses
02-215-00-438	Immatriculation véhicule premiers répondants	400\$	675\$
02-215-00-523	Achat véhicule premiers répondants + 4 pneus neufs	350\$	3 900\$
02-220-00-410	Assistance incendie lors de feux	3 000\$	8 845\$
02-220-00-524	Vérification + réparation unité d'urgence	1 300\$	2 109\$
	Différence de 10 479\$	5 050\$	15 529\$

Le poste **Transport routier** comprend la section voirie municipale, la section enlèvement de la neige et l'éclairage des rues.

Voirie municipale

Il a été budgété 218 780\$. Il est dépensé à date 141 750\$. Donc, il reste 77 030\$ dans ce poste, soit 35%. Certains sous-postes ont été défoncés, soit:

		Budget	Dépenses
02-320-00-513	Travaux bélier mécanique	2 000\$	3 776\$
02-320-00-544	Réparation Chevrolet Pick-up	2 000\$	3 197\$
02-320-00-610	Lignes de rue	6 500\$	7 632\$
Différence de 4 105\$	10 500\$	14 605\$	

Enlèvement de la neige

Il a été budgété 252 330\$. Il est dépensé à date 206 650\$. Donc, il reste 45 680\$ dans ce poste, soit 18%. Espérons que le mois de décembre sera clément.

Voici l'énumération des sous-postes qui ont été défoncés:

		Budget	Dépenses
02-330-00-527	Réparation pelle rétrocaveuse (pépine)	2 000\$	13 650\$
02-330-00-529	Réparation camion Ford 10 roues	3 000\$	5 684\$
Différence de 14 334\$	5 000\$	19 334\$	

Éclairage de rue

Onze mille dollars ont été budgétés pour 2011. Au 8 novembre 2011, il a été dépensé 8 694\$. Donc, 2 306\$ sont encore disponibles dans ce poste budgétaire, soit 21%.

Donc, globalement, la situation concernant le transport routier est la suivante:

Budget transport routier 2011	Dépenses à date	Disponible
532 150\$	374 453\$	157 697\$ (30%)

Le poste budgétaire **Hygiène du milieu** regroupe les sections aqueduc, égout, enlèvement des ordures et collecte sélective. Un budget de 463 799\$ y était alloué. À date, les déboursés s'élèvent à 389 872\$. Il reste dans le poste 73 927\$ soit près de 16%.

Regardons quelques sous-postes qui ont été défoncés:

		Budget	Dépenses
02-410-00-629	Achat de chlore	5 500\$	6 273\$
02-413-00-513	Location de pelle, bris d'aqueduc et raccords	2 000\$	5 455\$
02-413-00-525	Achat d'une borne-fontaine et de pièces pour borne-fontaine	1 500\$	2 434\$
02-413-00-640	Matériel d'aqueduc	2 000\$	3 937\$
02-414-00-520	Barre guide ass. des eaux	7 000\$	9 960\$
02-415-00-513	Veolia (nettoyage grilles de rue)	1 000\$	2 601\$
Différence de 11 660\$	19 000\$	30 660\$	

Le poste budgétaire Urbanisme et mise en valeur du territoire inclut le salaire de l'inspecteur municipal, la quote-part versée à la MRC, le site institutionnel, le comité d'embellissement et la contribution à l'Office Municipal d'Habitation. Un budget de 111 073\$ était alloué à ce poste. À date, il y a une dépense de 95 393\$. Donc, il y a 15 680\$ de disponible, soit 14%.

		Budget	Dépenses
02-622-00-524	Aire de jeux au parc Olivier-Tremblay	0\$	10 996\$

Cette dépense n'incombe pas entièrement à la Municipalité car des commandites ont été recueillies et un montant de 3 000\$ en provenance du pacte rural a été consenti à cette réalisation.

En ce qui concerne le poste **Loisirs et culture**, le budget pour 2011 était de 228 175\$. Dans ce poste figurent la piscine, le terrain de jeux, le Centre des Loisirs, les activités (soirées, fêtes, etc.), la bibliothèque du Rocher, l'entretien des bâtiments et le supralocal qu'on paye à la ville de Montmagny (utilisation de la piscine, de l'aréna et du terrain Laprise). Les dépenses à date s'élèvent à 187 236\$. Donc, il reste 40 939\$ de disponible soit environ 18%.

Voici quelques sous-postes qui sont déficitaires:

		Budget	Dépenses
02-710-00-520	Achat d'une balayeuse, fabrication meuble de cuisine, toilettes	1 500\$	3 023\$
02-710-00-522	Changer 2 fenêtres et main-d'œuvre	1 000\$	2 198\$
02-710-00-611	Achat de 2 cafetières	200\$	577\$
02-710-00-640	Matériel à la Coop, clefs pour les Loisirs	1 000\$	2 053\$
02-710-00-650	Armoire et chaises pour informatique	1 000\$	1 588\$
02-710-00-651	Achat d'un portable	0\$	691\$
02-711-00-520	Entretien de la patinoire	1 200\$	2 079\$
Différence de 6 309\$	5 900\$	12 209\$	

Le poste budgétaire **Frais de financement** a un budget de 264 843\$ en 2011. Actuellement, 261 429\$ ont servi à rembourser lesdits frais. Donc, il y a une disponibilité de 3 414\$ à ce poste soit 1,29%.

Le poste **Remboursement en capital** montre une dépense de 369 620\$. Il avait été budgété 384 720\$. Donc, il y a encore une disponibilité de 15 100\$ soit 3,92%.

Le poste **Transfert à l'état des activités d'investissement** a un montant budgété de 68 775\$. Aucune dépense concernant ce poste n'a encore été faite.

Au niveau des **revenus**, il avait été prévu un montant de 2 656 220\$.

Au 8 novembre 2011, il y a des sommes qui ne sont pas encore entrées. Par exemple:

Compensation TVQ pour 2011	54 900\$
Protection Incendie St-Pierre	25 000\$
Administration 1.5% St-Pierre.....	1 200\$
Service de la dette St-Pierre (camion incendie).....	8 399\$
Service de la dette St-Pierre (honoraire eau potable).....	6 622\$
Quote-part immobilisation usine eau potable St-Pierre	11 506\$
Opération usine eau potable St-Pierre.....	90 000\$
Administration eau potable St-Pierre.....	2 000\$
Recyc-Québec subvention collecte sélective	9 240\$
Total à recevoir :	208 867\$

Voici un portrait de la situation financière de la Municipalité au 8 novembre 2011.

À titre informatif, le déficit de fonctionnement de l'exercice 2010 a été de (235 173\$). En 2009, il y avait un excédent de 225 297\$.

VOICI L'ÉNUMÉRATION DES CONTRATS EN 2011 DE PLUS DE 25 000\$

LES CONCASSÉS DU CAP INC.

Collecte et transport des matières recyclables et non- recyclables
 84 168\$ |

RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE

Enfouissement des vidanges
 53 000\$ |

AQUATECH INC.

Opération de l'usine de filtration d'eau potable.....
 67 000\$ |

Opération de l'assainissement des eaux.....
 16 000\$ |

VOICI L'ÉNUMÉRATION DES CONTRATS EN 2011 DE PLUS DE 2 000\$ AVEC LE MÊME ENTREPRENEUR QUI, ADDITIONNÉS ENSEMBLE, DÉPASSENT 25 000\$

Il n'y en a pas

Janvier 2012

MSF • 3

ORIENTATION AU BUDGET 2012

- Chemin St-François Est (réfection de l'infrastructure et de la chaussée sur 1,7 kilomètre)
- Travaux de finition dans le nouveau développement (asphaltage et bordures)
- Augmentation du sous-poste budgétaire concernant les services juridiques
- Diminuer les dépenses en voirie municipale et au déneigement

ARRÉRAGES DE TAXES

L'article 1022 du Code municipal fait état que le directeur général doit préparer et remettre au Conseil municipal une liste des personnes endettées pour taxes envers la Municipalité.

La liste que le directeur leur présente est en date du 14 novembre 2011.

Le directeur informe le Conseil municipal qu'un avis de rappel va être envoyé à tous les contribuables retardataires cette semaine.

DIVULGATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

Chaque année tout élu doit déposer devant le Conseil une déclaration écrite de ses intérêts pécuniaires. (Articles 357 et 258 L.E.R.M.). Il a soixante (60) jours pour le faire à partir du premier dimanche de novembre.

Le directeur remet à chacun des élus un formulaire de déclaration des intérêts financiers. Ces derniers devront le rapporter dûment rempli le plus vite possible afin de se conformer à la Loi sur les élections et les référendums municipaux.

TRAVAUX DE PEINTURE EXTÉRIEURS

Des travaux de peinture extérieurs ont été réalisés par Peinture Guy Leblanc et fils au Pavillon Bédard. Ceux-ci ne sont pas terminés. Ils le seront au printemps 2012. D'ici là, Peinture Guy Leblanc et fils présente la facture de ce qui a été fait. En voici le détail :

Nettoyage, grattage, peinture 156½ hres à 60\$/heure..... 9 390,00\$

Matériel, primer, peinture, flextra, papier sablé, mastic, location nacelle 959,00\$

Total : 10 349,50\$

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal autorise le directeur général à payer l'entrepreneur «Peinture Guy Leblanc et fils» pour les travaux extérieurs qui ont été réalisés à date au Pavillon Pierre-Laurent Bédard;

QUE la terminaison de ces travaux s'effectue absolument au printemps 2012 et ce, dès que la température le permettra;

QUE le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine soit informé des travaux qui ont été faits à date.

SÛRETÉ DU QUÉBEC / MRC DE MONTMAGNY

C'est la période de l'année pour la cueillette des priorités locales en matière de sécurité publique. Dès que la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud les aura établies, elles seront transmises à la Sûreté du Québec.

Voici l'énumération des priorités de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud en matière de sécurité pour l'année 2012. En fait, elle n'a pas tellement changé par rapport à l'an dernier.

- Surveillance de la zone scolaire
- Surveillance accrue à l'entrée et à la sortie du village
- Surveillance de la 1^{re} avenue
- Surveiller le flânage à des heures tardives dans la cour de la Maison de la Paroisse au 534, chemin St-François Ouest, aux Loisirs St-François au 567, chemin St-François Ouest et à l'usine d'eau potable au 275, montée Les Prairies
- Surveillance en général sur les chemins municipaux

PÉRIODE DE QUESTIONS

On demande quelles sont les dépenses attribuables au presbytère en 2011? Le directeur va répondre à la question par voie écrite.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet
 APPUYÉ par monsieur Frédéric Jean
 ET RÉSOLU QUE la séance régulière ajournée soit levée.

La séance régulière ajournée se termine à 20 heures 13 minutes.

Adopté unanimement

Yves Laflamme, Maire

Yves Laflamme, Dir. gén./Sec.-trés.

Je, Yves Laflamme, Maire de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
COMTÉ DE MONTMAGNY

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 5 décembre 2011, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à vingt heures.

À laquelle sont présents monsieur Yves Laflamme, Maire, messieurs Fernand Bélanger, Jonathan Gendron, Rénald Roy, Auguste Boulet, Frédéric Jean et Jean-Yves Gosselin, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Yves Laflamme, Maire.

Monsieur Yves Laflamme, directeur général est aussi présent.

La séance débute par une période de recueillement.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet
 APPUYÉ par monsieur Jonathan Gendron
 ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

Adoption du procès-verbal de la séance spéciale du 24 octobre 2011, de celui de la séance régulière du lundi 7 novembre 2011 ainsi que celui de la séance ajournée du 14 novembre 2011

Une photocopie du procès-verbal de la séance spéciale du 24 octobre 2011, de celui de la séance régulière du lundi 7 novembre 2011 ainsi que celui de la séance ajournée du 14 novembre 2011 ayant été remises à chacun des membres du Conseil, leur lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Fernand Bélanger
 APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin
 ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance spéciale du 24 octobre 2011, de celui de la séance régulière du lundi 7 novembre 2011 ainsi que celui de la séance ajournée du 14 novembre 2011 soient acceptés tels que déposés.

LISTE DES REVENUS DE NOVEMBRE 2011

Bacs	285,00
Bar	412,40
Fax.....	12,25
Frais de poste – journal	129,98
Location de salle	720,00
Loyer	1 670,00
Magasin sous-sol.....	176,30
Permis	15,00
Programmation loisirs – vin.....	536,50
Raccordement aqueduc-égout	1 250,00
Recyc-Québec, compensation collecte sélective 2009	5 196,25
Remb. salaire + avantages sociaux Gym Santé	1 297,09
SAAQ, remboursement suite à la vente du Ford 1992	121,25

Vente de fer (conteneur garage) 1 161,35
TOTAL:..... 12 983,37

PRÉSENTATION ET ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER DE DÉCEMBRE 2011

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Frédéric Jean

ET RÉSOLU QUE le directeur général soit autorisé à payer les comptes suivants:

CARRA, facture DA annuelle.....	0,04	
Émilie Lacasse, remb. factures Loisirs.....	259,45	
Germain Chouinard, remb. ampoules sapin de Noël.....	60,39	
Hydro-Québec, électricité:		
Éclairage public.....	704,99	
Clignotants école.....	35,28	
Caserne incendie.....	188,80	
Enseigne 4-chemins.....	27,77	
Garage.....	484,88	1 390,18
Jean-Yves Pilon & Ass., rapport rémunération et conditions de travail.....		313,29
Ministre des Finances, demandes permis réunion.....		80,00
Nicolas Boissonneault, subv. du député pour support à un athlète.....		150,00
Odette Langlois, remb. factures Loisirs.....		25,31
Peinture Guy Leblanc et Fils, travaux peinture Pavillon Bédard.....		11 790,67
Pierre Martineau, remb. factures Garage.....		294,14
Supérieur Propane, location cylindre.....		4,56
Telus, service & interurbains:		
Bureau.....	426,99	
Garage, service incendie.....	183,62	
Usine d'eau potable.....	350,72	
Poste surpresseur St-Pierre.....	57,25	
Cellulaire garage.....	36,86	1 055,44
Vanessa Lachance, cours de mise en forme.....		440,00
Vidéotron, câble Loisirs.....		50,58
Ministre du Revenu, remise novembre 2011.....		7 619,47
Revenu Canada, remise novembre 2011.....		2 812,45
CARRA, remise novembre 2011.....		228,77
Fabrique St-François, loyer décembre 2011 bibliothèque du Rocher.....		350,00
A Gignac, coupe-froid (portes garage).....		198,56
Air Liquide, gaz en bouteille, acétylène (garage).....		370,00
Ass. Chefs Sécurité incendie du Québec, cotisation 2012.....		239,24
Bureautique Côte-sud:		
Papeterie.....	241,07	
Contrat photocopieur.....	116,61	
2 caisses de papier.....	106,86	464,54
Centre de l'Auto Berthier, poser et balancer pneu camion GMC.....		54,68
Christian Collin, support technique 2011- bibliothèque du Rocher.....		150,00
Distribution Brunet inc., arrêt principal.....		168,98
Distribution Steeve Blais, produits sanitaires M. Paroisse.....		106,92
Extincteurs Montmagny inc., vérification des extincteurs – test + recharge.....		810,92
Fondation Cégep de La Pocatière, 3e versement campagne de financement.....		318,60
Formaca, 250 balises (bout peint en rouge).....		484,18
Fortin Sécurité Médic, fournitures garage.....		13,44
FQM, analyses eau potable et eaux usées et divers.....		116,97
Garage Gilmyr, inspection SAAQ + réparation camion Ford.....		2 144,49
Hewitt:		
Pièce pelle rétrocaveuse.....	43,87	
Pièces niveleuse.....	369,39	413,26
Hydro-Québec, électricité:		
Usine d'eau potable.....	4 482,81	
Poste surpresseur St-Pierre.....	171,19	
Parc Olivier-Tremblay.....	57,17	
Poste ass. Morigeau.....	229,22	
Compteur d'eau St-Pierre.....	27,16	
Concierge.....	98,69	
Poste ass. village.....	3 259,49	
Pavillon Bédard.....	66,77	
Maison de la Paroisse.....	607,31	
Presbytère.....	120,80	
2, 5e Rue.....	49,01	
Climatisation Loisirs.....	81,47	
Centre des Loisirs.....	831,37	
Éclairage public novembre 2011.....	682,32	10 764,78

Jean-Yves Lamonde, 700 balises à 0,58.....	406,00
Jocelyne Noël, entretien bureau novembre 2011.....	90,00
John Meunier, micro sable, acide, chlorure, etc. (usine d'eau potable).....	2 598,73
Kemira:	
17 440 kg à 0,376\$ Pass (usine eau potable).....	7 470,56
125 kg à 6,42\$ Superfloc (usine eau potable).....	976,91
L. P. Tanguay, 1900 litres de chlore à 0,47\$ (usine d'eau potable).....	1 023,05
Lalimec:	
Fabrication d'un boulon.....	89,26
Fabrication pièce pour "trailer".....	89,25
Lemieux Nolet, hon. prof. travaux collecte sélective et tonnage annuel.....	398,74
Les Architectes Fontaine et Gauthier,	
préparation d'un carnet de santé projet du presbytère.....	1 180,13
Concassés du Cap:	
Contrat novembre 2011.....	5 020,36
Transport conteneurs Garage.....	3 061,20
Les Éditions juridiques FD, mise à jour Code municipal.....	131,60
Les Entreprises Marie-Claude Fortin, un sapin de Noël de 10'.....	56,96
Macpek, pièces (garage).....	312,54
Marc Bérubé, meule (garage).....	72,23
Martin Simard Transport, 3 voyages de sable et sel.....	429,91
Maxxam, analyses eau potable, eaux usées.....	500,13
Michel Théberge, remb. sapins de Noël (crèche).....	125,00
Molson Coors Canada, bière.....	495,40
MRC de Montmagny, avis public rôle d'évaluation.....	34,80
Municipalité Cap-Saint-Ignace,	
publicité appel d'offres commun matières résiduelles et recyclables.....	31,68
Pagenet, téléavertisseurs service incendie.....	176,77
Philius Blais & Fils, 5 hres location pelle à 95\$/heure.....	541,14
Philippe Gosselin, huile à chauffage et diesel:	
129,9 litres huile à chauffage à .95 Garage.....	140,59
1223,8 litres huile à chauffage à .9570 Loisirs.....	1 334,27
562,2 litres huile à chauffage à .9410 Loisirs.....	602,70
1871,6 litres huile à chauffage à .9570 M. Paroisse.....	2 040,54
1017,5 litres diesel à 1.1635 Garage.....	1 348,71
Pneus André Ouellet, pièce (noix) camion Ford.....	28,48
Postes Canada, envoi journal l'Écho + circulaires.....	185,55
Praxair, 2 029 m3 à 0,35\$ oxygène (usine eau potable).....	825,58
Propane GRG, 636,5 litres à .589 propane Caserne incendie.....	427,11
Québec Linge, location et nettoyage salopettes.....	99,75
Régie des Matières résiduelles de la Mauricie, enfouissement oct. 2011.....	4 889,95
SAAQ, immatriculation souffleur & motoneige.....	455,60
Service de Réparation JP enr., pièce camion Ford.....	87,53
Signalisation Lévis, flèche halogène standard pour niveleuse.....	837,35
Sinto inc., 20 litres cétane (garage).....	343,37
Soc. de conservation du Patrimoine, contribution 2011.....	1 500,00
Spécialité de moteurs Berthier inc., huile scie mécanique (pompiers).....	7,35
Telus, service & interurbains:	
Centre des Loisirs.....	136,39
Cellulaire.....	30,53
Théberge Aération, tonte gazon Parcs et autres terrains.....	4 129,78
Transport Adapté Vieux-Quai, transport adapté novembre 2011.....	489,19
UBA inc., 16 419 kg soude caustique à 0,60/kg (usine eau potable).....	11 223,21
Unibéton, 77,76 t.m. sable et sel 12% à 19,15.....	1 696,47
Ville de Montmagny, remplissage 4 bouteilles d'air (pompiers).....	56,96
TOTAL:.....	101 973,61

Je soussigné, Yves Laflamme, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, certifie que la municipalité a dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

AVIS DE MOTION POUR DÉCRÉTER LES TAUX DE TAXES

Suite à l'adoption du budget 2012, la Municipalité devra décréter par règlement les taux et l'imposition des taxes foncières générales et spéciales ainsi que les tarifs de compensation des divers services municipaux pour les fins du financement du budget. À cet effet, un avis de motion est présenté.

ATTENDU QUE les taxes foncières générales et spéciales ainsi que les tarifs de compensation des divers services municipaux prévus au budget 2012 doivent être imposés par règlement;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Régnald Roy

APPUYÉ par monsieur Fernand Bélanger

ET RÉSOLU QU'un avis de motion est présenté à l'effet que lors d'une prochaine séance du Conseil municipal,

un règlement sera présenté afin de décréter les taux et l'imposition des taxes foncières générales et spéciales ainsi que les tarifs de compensation des divers services municipaux pour les fins du financement du budget prévu pour l'exercice financier 2012.

DÉTERMINATION DU TAUX D'INTÉRÊT POUR ARRÉRAGE DE TAXES

À titre informatif, le taux pour arrérage de taxes était de l'ordre de 12% en 2011.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Frédéric Jean

ET RÉSOLU QUE le taux chargé aux contribuables qui n'ont pas acquitté leurs comptes de taxes dans le délai prescrit sera de l'ordre de 12% pour l'année 2012.

AUTORISATION À PAYER LES COMPTES DE DÉCEMBRE

Le bureau municipal étant fermé pendant la période des Fêtes et l'année financière se terminant le 31 décembre 2011, le directeur général demande l'autorisation de payer les comptes de décembre aux fournisseurs avant la fin de l'année 2011. Ces comptes seront présentés au Conseil à la séance régulière du lundi 9 janvier 2012.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Fernand Bélanger

ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise le directeur général à payer les comptes du mois de décembre 2011 immédiatement avant la fermeture du bureau municipal pour la période des Fêtes;

QUE ces comptes payés soient présentés à la séance régulière du lundi 9 janvier 2012.

FONDS DE ROULEMENT (RAPPEL)

Le fonds de roulement de la Municipalité est de 100 000\$.

Au printemps 2009, la Municipalité a acheté un balai de rue usagé d'année 2000 et de marque «Johnston». Elle l'a payé 37 972\$.

Elle a décidé d'utiliser son fonds de roulement pour acquérir ledit équipement.

La résolution No 009-2009 dit que la Municipalité va rembourser son fonds de roulement à raison de 7 594,40\$ par année et ce, pendant 5 ans.

ANNÉE MONTANT ANNUEL VERSÉ POUR LE REMBOURSEMENT DU FONDS DE ROULEMENT

2009	7 594,40\$	PAYÉ
2010	7 594,40\$	PAYÉ
2011	7 594,40\$	À PAYER CETTE ANNÉE
2012	7 594,40\$	À PAYER
2013	7 594,40\$	À PAYER

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a acheté un balai de rue usagé en 2009 au montant de 37 972\$;
CONSIDÉRANT QU'elle a décidé à la séance régulière du 12 janvier 2009 de se servir de son fonds de roulement pour payer cet achat d'équipement;

CONSIDÉRANT QU'elle a choisi de payer cet achat sur cinq (5) ans tel que permis par l'article 1094 du Code municipal;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Rénald Roy

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud effectue le troisième remboursement de cinq à son fonds de roulement au montant de sept mille cinq cent quatre-vingt-quatorze dollars et quarante sous (7 594,40\$).

ÉQUIPEMENTS SUPRALOCAUX → PRÉSENTATION DES COÛTS

Une rencontre portant sur les équipements supralocaux a eu lieu mercredi le 16 novembre dernier. À cette occasion, il a été remis aux municipalités concernées (Cap-Saint-Ignace, Berthier-sur-Mer, St-François et St-Pierre) le coût à prévoir au budget 2012 pour l'utilisation de l'aréna, de la piscine et du terrain Laprise par les résidents de St-François.

	2012	2011
Terrain Laprise	148,16	145,31
Aréna	8 104,40	12 374,09

Piscine	12 962,01	15 280,17
Différence de 6 585\$	21 214,57	27 799,57

Une copie des documents est remise à chacun des élus.

CALENDRIER 2012 POUR LES SÉANCES ORDINAIRES

La Loi oblige maintenant les municipalités locales à tenir une séance ordinaire au moins une fois par mois mais n'impose aucune exigence quant au jour où cette séance peut être tenue.

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le Conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jonathan Gendron

APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du Conseil municipal pour 2012, qui se tiendront le lundi, excepté celle de septembre, et qui débuteront à 20 heures:

09 janvier	09 juillet
06 février	06 août
05 mars	04 septembre (le 3, c'est la Fête du Travail)
02 avril	01 octobre
07 mai	05 novembre
04 juin	03 décembre

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit affiché, par le directeur général, conformément à la Loi qui régit la Municipalité.

PROGRAMME DE COMPENSATION TENANT LIEU DU REMBOURSEMENT DE LA TVQ

Le MAMROT confirme un montant estimé de 55 300\$ concernant le remboursement d'une partie de la TVQ payée sur les achats de biens et services pour l'année 2011, conformément à l'Entente sur un nouveau partenariat fiscal et financier avec les municipalités intervenue le 27 avril 2006 entre la FQM, l'UMQ, la ville de Montréal et le Gouvernement du Québec.

La Municipalité ne va toucher ce remboursement qu'en janvier 2012. Donc, il sera inscrit comme un revenu 2011 à recevoir dans les livres.

Le directeur avise les élus que la TVQ va augmenter de 1% (de 8,5% à 9,5%) à partir du 1^{er} janvier 2012. Donc, il va falloir en tenir compte dans la préparation du budget 2012.

COÛT DE LOCATION POUR UN TERRAIN QUI SERT À DU STATIONNEMENT

La Municipalité loue depuis plusieurs années un terrain à monsieur Claude Théberge. Ce dernier sert essentiellement à des fins de stationnement.

Pour l'année 2011-2012, monsieur Théberge demande 1 400\$. En 2010-2011, il avait demandé 900\$, ce qui représente une hausse de 36% alors qu'en général la hausse du coût de location se situait entre 3% et 6%. Pourquoi une si forte hausse? Aucune amélioration n'a été apportée au terrain.

Le Conseil municipal est perplexe et devra réfléchir sur ce dossier en envisageant toutes les avenues possibles.

Pour l'instant, est-ce que le Conseil municipal autorise le directeur à payer les frais de location du terrain à monsieur Théberge pour la somme de 1 400\$?

IL EST PROPOSÉ par monsieur Fernand Bélanger

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal autorise le directeur général à payer la somme de mille quatre cent dollars (1 400\$) à monsieur Théberge pour la location de son terrain en 2011-2012.

RÉSULTATS DES SOUMISSIONS POUR LES PRODUITS CHIMIQUES

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a demandé à la firme Aquatech d'aller en soumissions sur invitation pour les différents produits chimiques utilisés et nécessaires à l'eau potable. Les prix soumis sont fermes jusqu'au 31 décembre 2012.

	PRIX (AVANT TAXES)
hypochlorite de sodium (chlore)	Produits sanitaires Unique inc.45/litre L. P. Tanguay ltée49/litre
MICRO SABLE	John Meunier inc..... 17,41/sac de 50 lbs
POLYMÈRE SUPERFLOC C-492	John Meunier inc..... 9,25/kg Kemira Water Solutions Canada inc.6,68/kg
POLYMÈRE MAGNAFLOC 338/A-110	Kemira Water Solutions Canada inc.6,78/kg John Meunier inc.8,99/kg
SOUDE CAUSTIQUE	UBA30/kg Univar Canada54/kg Quadra chimie635/kg Produits chimiques CCC1,16/kg Produits sanitaires Unique inc.1,20/kg
PASS 10	Kemira Water Solutions Canada inc.376/kg

À la lumière des résultats, la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient les fournisseurs suivants:

CONSIDÉRANT QUE toutes les entreprises invitées ont reçu un devis totalement identique;
CONSIDÉRANT QUE les prix soumis sont fermes jusqu'au 31 décembre 2012;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Frédéric Jean

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient les produits des firmes suivantes pour l'année 2012, soit:

- Produits sanitaires Unique inc. pour le chlore 0,45¢/litre
- John Meunier inc. pour le micro sable 17,41\$/sac de 50 lbs
- Kemira Water Solutions Canada inc. pour polymère C-4926,68\$/kg
- Kemira Water Solutions Canada inc. pour polymère A-1106,78\$/kg
- UBA pour la soude caustique0,60¢/kg (humide à 50%)
- Kemira Water Solutions Canada inc. pour le Pass 100,376¢/kg

VÉRIFICATION DES EXTINCTEURS

La Municipalité fait inspecter à tous les ans la totalité des extincteurs qu'elle possède dans ses bâtiments et dans ses véhicules. Le travail a été réalisé par la firme «Extincteurs Montmagny inc.» au mois de novembre 2011.

Le directeur présente aux élus une copie de la facture, le certificat d'inspection et le détail entier de tout ce qui a été fait.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rénaud Roy

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise le directeur à payer la firme «Extincteurs Montmagny inc.» pour l'inspection 2011 de tous ses extincteurs.

AVIS DE MOTION (CODE D'ÉTHIQUE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX)

La Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale est entrée en vigueur le 2 décembre 2010. Les objectifs de la Loi sont d'assurer l'adhésion explicite des membres de tout conseil d'une municipalité aux principales valeurs de celle-ci en matière d'éthique, de prévoir l'adoption de règles déontologiques et de déterminer des mécanismes d'application et de contrôle de ces règles. Sont conséquemment concernés par les valeurs et les règles qui doivent guider leur conduite les élus et les employés municipaux.

Le 3 octobre 2011, la Municipalité a adopté par voie de règlement (No 226-2011) le Code d'éthique et de

déontologie des élus municipaux. Maintenant, c'est au tour de celui concernant les employés municipaux.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Fernand Bélanger

APPUYÉ par monsieur Frédéric Jean

ET RÉSOLU QU'un avis de motion est présenté à l'effet qu'un code d'éthique et de déontologie des employés municipaux sera adopté par règlement en vue d'assurer l'adhésion explicite de ces derniers aux principales valeurs de la Municipalité en matière d'éthique, de déterminer des mécanismes d'application et de contrôle de ces règles.

ENGAGEMENT DE POMPIER VOLONTAIRE

Le chef-pompier recommande à la Municipalité d'intégrer à la brigade incendie les personnes suivantes:

- Monsieur Karl Rousseau, 27 ans réside à St-François
- Monsieur Philippe Bernier-Simoneau, 18 ans réside à St-Pierre

Les deux individus ont passé une entrevue et répondent aux critères exigés.

À titre informatif, la formation de Philippe Bernier-Simoneau va être défrayée par la Municipalité de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud.

CONSIDÉRANT QUE le chef-pompier et les officiers recommandent à la Municipalité de retenir leurs services parce qu'ils répondent aux critères de sélection;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Jonathan Gendron

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud engage messieurs Karl Rousseau et Philippe Bernier-Simoneau à titre de pompiers volontaires au sein de la brigade incendie;

QUE la municipalité de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud soit avisée de cette décision.

REFINANCEMENT DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT N° 198-2005 (À TITRE INFORMATIF)

Le règlement d'emprunt no 198-2005 concernant la construction de l'usine d'eau potable vient à échéance le 27 mars 2012. Donc, Il va y avoir un refinancement à faire pour les cinq (5) prochaines années.

Le montant initial de l'emprunt était de 4 391 000\$. Le montant du refinancement au 27 mars 2012 sera de 3 082 000\$. Le directeur rappelle aux élus que ledit règlement d'emprunt vient à son échéance finale en 2027.

Le directeur rappelle également que la municipalité de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud en défraie 31%.

Le ministère des Finances va aller en soumission auprès de différentes institutions financières et les résultats seront communiqués à la Municipalité qui aura à approuver par voie de résolution le plus bas soumissionnaire.

FONDATION DE L'HÔTEL-DIEU DE MONTMAGNY

La Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montmagny va tenir son souper-bénéfice samedi le 4 février 2012 à l'école Louis-Jacques Casault.

Le coût est de 80\$ par personne.

Est-ce que la Municipalité compte participer à cette activité? Et si oui, combien prend-elle de cartes?

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Réneald Roy

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud décide de retenir 2 cartes pour le souper-bénéfice de la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montmagny samedi le 4 février 2012.

DEMANDE D'EXCLUSION À LA CPTAQ À DES FINS D'AGRANDISSEMENT DU PÉRIMÈTRE D'URBANISATION DE LA MUNICIPALITÉ

La Municipalité veut faire une demande d'exclusion à la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec pour agrandir le périmètre urbain à certains endroits dans la Municipalité. D'ailleurs, une carte photographique montre bien les secteurs ciblés.

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Montmagny a adopté son deuxième projet de schéma d'aménagement révisé et qu'elle a effectué des consultations publiques sur ce sujet;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de prévoir un agrandissement du périmètre d'urbanisation de la Municipalité afin de faire face aux demandes de constructions résidentielles, publiques, industrielles ou commerciales pour les prochaines années;

CONSIDÉRANT QUE les orientations gouvernementales incitent les municipalités à réaliser une urbanisation à proximité des périmètres d'urbanisation actuels et en dehors des zones de contraintes naturelles et anthropiques;

CONSIDÉRANT QUE l'agrandissement du périmètre d'urbanisation tel que proposé est conforme au deuxième projet de schéma d'aménagement révisé et ultérieurement au schéma d'aménagement et à la réglementation d'urbanisme qui en découlera`

CONSIDÉRANT QUE l'agrandissement du périmètre d'urbanisation proposé est dirigé vers des secteurs de moindre impact sur les terres et les activités agricoles;

CONSIDÉRANT QUE l'exercice d'agrandissement des périmètres d'urbanisation pour l'ensemble des municipalités de la MRC de Montmagny date d'une vingtaine d'années;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Frédéric Jean

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise la MRC de Montmagny à déposer à la CPTAQ une demande d'exclusion de la zone agricole des terrains visés pour l'agrandissement du périmètre d'urbanisation de la municipalité tel qu'illustré et décrit dans le document «Demande d'agrandissement des périmètres d'urbanisation de huit municipalités de la MRC de Montmagny présentée dans le cadre de la révision du schéma d'aménagement».

DOSSIER DU PRESBYTÈRE

La Société d'Habitation du Québec demande à la Municipalité si elle serait prête à consentir un crédit de taxes à l'organisme « Les Habitations Patrimoniales de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud », si besoin était après les réalisations du réaménagement des lieux en 6 logements de 3½ pièces.

Le projet est viable actuellement tel que présenté mais la S.H.Q. veut s'assurer de pouvoir compter sur cette protection additionnelle.

La Municipalité a un sérieux questionnement face à cette demande de la Société d'Habitation du Québec. Aussi, retarde-t-elle sa décision.

SUIVI DE LA MISE EN DEMEURE EN PROVENANCE D'UN ENTREPRENEUR LOCAL

Le 28 octobre dernier, la Municipalité s'est fait signifier que de nouveaux faits avaient été ajoutés dans la mise en demeure et que le montant réclamé par la partie demanderesse s'élevait maintenant à 30 000\$ en dommages et intérêts et dommages exemplaires.

Depuis cette signification, le représentant de la Municipalité est allé s'enquérir des nouveaux faits et une date au tribunal sera convenue. À cette étape-là, il y aura interrogation auprès des gens concernés. Normalement, ça devrait se réaliser avant la période des Fêtes.

PÉRIODE DE QUESTIONS

- Il est question du fauchage qui n'a pas été fait dans la Montée Ste-Catherine.
- Quelques questions par rapport au presbytère sont posées. Plus spécifiquement sur certains postes budgétaires. Toutes les questions n'ont pu recevoir réponse car le budget 2012 ne sera adopté que le lundi 12 décembre 2011 à 20 heures.

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ PAR monsieur Fernand Bélanger

ET RÉSOLU QUE la séance régulière soit levée.

La séance régulière se termine à 21 heures.

Adopté unanimement

Yves Laflamme, Maire

Yves Laflamme, Dir. gén./Sec.-trés.

Je, Yves Laflamme, Maire de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

BUDGET 2012

	BUDGET 2011	BUDGET 2012	ECART \$
REVENUS			
Taxe foncière générale à .92	1 177 444	1 182 896	5 452
Protection incendie	65 100	66 833	1 733
Assainissement opération	49 185	48 523	-662
Assainissement AIDA	23 172	21 136	-2 036
Assainissement PADEM	24 233	24 101	-132
Eau potable immobilisation	137 500	138 756	1 256
Eau potable opération	152 264	154 153	1 889
Service aqueduc (190\$)	100 000	105 579	5 579
Service enlèvement vidanges (98,39\$)	85 491	85 206	-285
Collecte sélective (52,05\$)	35 024	35 966	942
Éclairage public (30\$)	11 097	11 400	303
Ramassage neige (100\$)	13 100	13 100	0
Boues fosses septiques (86\$)	19 800	20 855	1 055
Compensation École	6 600	6 600	0
Terres publiques	3 695	3 696	1
Remboursement TVQ	54 900	80 500	25 600
Bonification compensations	16 000	16 000	0
Protection contre l'incendie	1 000	1 000	0
Protection incendie (St-Pierre)	34 599	34 606	7
Service dette eau (Berthier-St-Pierre)	213 345	214 544	1 199
Maison Paroisse, loyers	15 690	11 340	-4 350
Pavillon Bédard, loyers	21 600	21 840	240
Urbanisme mise valeur territoire (vente terrains)	60 000	66 509	6 509
Hygiène du milieu (raccordement etc...)	4 000	4 000	0
ADMINISTRATION, Photocopies etc.	2 000	2 000	0
TRANSPORT, équip. Rte 228, SQ	20 000	16 000	-4 000
Permis municipaux	1 300	1 600	300
Droit de mutation	8 000	10 000	2 000
Intérêts arrérage de taxes	10 000	7 000	-3 000
Sub. collecte sélective	15 000	15 000	0
Compensation voirie	78 831	78 831	0
Subvention assainissement des eaux	121 000	125 000	4 000
Pacte rural	5 000	5 000	0
LOISIRS			
Location salle	4 200	4 500	300
Banquet, lunch	200	0	-200
Bar	9 000	3 000	-6 000
Badminton	750	750	0
Hockey cosom	100	100	0
Permis réunion (remb.)	200	200	0
Club Gym Santé	2 400	0	-2 400
Magasin (sous-sol)	700	700	0
Piscine	3 900	3 900	0
Terrain de Jeux	10 200	10 200	0
Club de Fer (électricité)	200	200	0
Club Pétanque (électricité)	100	100	0
Foire au village	22 000	0	-22 000
Tir de tracteurs	15 000	0	-15 000
Fête Halloween	500	500	0
Vélothon	300	0	-300
Canton 600	0	1 000	1 000
Programmation loisirs	500	1 500	1 000
TOTAL DES REVENUS	2 656 220	2 656 220	0

DÉPENSES

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Administration.....	162 154.....	166 528.....	4 374
Quote-part MRC-Législation.....	4 806.....	4 932.....	126
Cour municipale coût fixe.....	900.....	910.....	10
Cour municipale coûts variables.....	500.....	500.....	0
Publicité-promotion-développement.....	500.....	25 000.....	24 500
Frais de congrès.....	200.....	200.....	0
Sociaux communautaire.....	5 000.....	5 000.....	0
Transport adapté.....	6 000.....	6 000.....	0
Service juridique poursuite.....	0.....	50 000.....	50 000
Service architecte.....	1 000.....	1 000.....	0
Service arpenteur.....	5 000.....	3 000.....	-2 000
Service juridique.....	20 000.....	2 000.....	-18 000
Vérification.....	12 000.....	13 000.....	1 000
Contrat service informatique.....	3 010.....	3 100.....	90
Site Web.....	130.....	150.....	20
Internet haute vitesse.....	1 600.....	1 730.....	130
Évaluation et mutations.....	500.....	500.....	0
Azimut (géomatique).....	210.....	210.....	0
Formation & perfectionnement.....	500.....	400.....	-100
Mise à jour codes municipaux.....	400.....	350.....	-50
Assurances feu, responsabilité.....	35 200.....	52 423.....	17 223
Société Mutuelle de prévention.....	1 450.....	1 450.....	0
Cotisations, abonnements.....	2 000.....	1 500.....	-500
Entretien photocopieur.....	5 000.....	5 100.....	100
Équipement bureau (informatique).....	500.....	1 000.....	500
Fourniture bureau.....	3 700.....	3 400.....	-300
Contribution journal L'Écho.....	10 000.....	10 000.....	0
Remb. taxes années antérieures.....	1 000.....	1 000.....	0

IMMEUBLES MUNICIPAUX

Administration.....	2 300.....	2 300.....	0
Entretien Maison Paroisse.....	23 500.....	23 500.....	0
Entretien Pavillon Bédard.....	5 600.....	5 600.....	0
Entretien Annexe M. Paroisse.....	500.....	400.....	-100
Entretien Atelier.....	100.....	200.....	100
Entretien Presbytère.....	20 585.....	27 885.....	7 300
Contribution financière Presbytère.....	0.....	50 000.....	50 000
Quote-part MRC évaluation.....	47 806.....	45 028.....	-2 778

TOTAL:..... 383 651..... 515 296..... 131 645

SÉCURITE PUBLIQUE

Service Sûreté du Québec.....	132 253.....	133 383.....	1 130
Administration.....	38 310.....	37 995.....	-315
Radio.....	500.....	500.....	0
Immatriculation.....	400.....	600.....	200
Équipements.....	3 350.....	3 150.....	-200
Radio.....	2 000.....	1 000.....	-1 000
Téléavertisseur.....	3 000.....	3 000.....	0
Entraide municipale.....	3 000.....	5 000.....	2 000
Immatriculation des camions.....	1 500.....	1 500.....	0
Permis brûlage.....	100.....	100.....	0
Location équipement incendie.....	500.....	500.....	0
Entretien équipements-véhicules.....	500.....	700.....	200
Inspection des équipements.....	1 300.....	2 500.....	1 200
Entretien Caserne incendie.....	2 000.....	1 000.....	-1 000
Essence & diésel.....	500.....	700.....	200
Chauffage Caserne incendie.....	4 000.....	4 000.....	0
Matériel divers.....	3 500.....	3 500.....	0

Fournitures	800.....	700.....	-100
Détecteur de gaz	500.....	500.....	0
Appareils respiratoires.....	5 000.....	2 000.....	-3 000
Échelles.....	1 000.....	500.....	-500
Vêtements, chaussures etc.....	2 000.....	5 000.....	3 000
Électricité Caserne incendie.....	2 500.....	2 000.....	-500
Extincteurs.....	200.....	200.....	0
Autres objets - Divers.....	100.....	100.....	0
Atelier Mécanique.....	880.....	630.....	-250
Quote-part MRC incendie.....	1 746.....	1 344.....	-402
TOTAL:	211 439	212 102	663
TRANSPORT (VOIRIE)			
Administration	100 050	84 225	15 825
Service scientifique et génie.....	5 000.....	5 000.....	0
Immatriculation véhicules.....	3 700.....	4 000.....	300
Registre exploitants véhicules lourds.....	130.....	130.....	0
Fauchage des chemins.....	9 000.....	4 500.....	-4 500
Location machinerie.....	2 000.....	2 000.....	0
Signalisation (matériel).....	2 000.....	1 500.....	-500
Entretien chemins, rues, ponceaux.....	10 000.....	10 000.....	0
Ponts.....	2 000.....	2 000.....	0
Entretien réparation machinerie.....	28 900.....	15 900.....	-13 000
Trottoirs.....	1 000.....	1 000.....	0
Couper bordure entrée charretière.....	2 000.....	2 000.....	0
Lignage de rue.....	6 500.....	7 000.....	500
Gravier, sable, ciment.....	3 500.....	3 500.....	0
Asphalte.....	30 000.....	30 000.....	0
Essence machinerie.....	8 000.....	6 000.....	-2 000
Pièces et accessoires.....	5 000.....	4 500.....	-500
Atelier mécanique.....	48 880.....	0.....	-48 880
Signalisation.....	1 160.....	1 661.....	501
TOTAL VOIRIE:	268 820.....	184 916.....	-83 904
TRANSPORT (DÉNEIGEMENT)			
Administration	103 730	83 906	19 824
Radios.....	1 000.....	1 000.....	0
Immatriculation véhicules.....	3 900.....	3 900.....	0
Service location-nettoyage salopettes.....	1 500.....	1 500.....	0
Location bélière mécanique.....	4 000.....	4 000.....	0
Location machinerie.....	10 000.....	5 000.....	-5 000
Entretien, réparation véhicules.....	29 100.....	24 100.....	-5 000
Entretien Garage.....	3 000.....	3 000.....	0
Sable et sel.....	18 000.....	18 000.....	0
Essence diesel.....	40 000.....	32 000.....	-8 000
Huile à chauffage.....	6 500.....	7 000.....	500
Pièces et accessoires.....	3 000.....	2 000.....	-1 000
Lames de charrue.....	6 000.....	2 000.....	-4 000
Vêtements.....	500.....	250.....	-250
Électricité Garage.....	4 200.....	4 500.....	300
Trousse premiers soins.....	100.....	100.....	0
Réclamation pour dommages.....	2 000.....	2 000.....	0
Contrat déneigement -Site institutionnel.....	2 300.....	2 350.....	50
Contrat déneigement Entrée Chamberland.....	4 000.....	0.....	-4 000
Ramassage neige (secteur village).....	9 500.....	9 500.....	0
TOTAL DÉNEIGEMENT:	252 330	206 106	-46 224
Éclairage public (Hydro-Québec)	8 500	2 500	-6 000
Entretien réseau d'éclairage.....	2 500.....	8 500.....	6 000
TOTAL TRANSPORT	532 150.....	402 022.....	-130 128

Stratégie touristique	6 000.....	6 200.....	200
Administration (Sites publics).....	590.....	585.....	-5
Entretien	3 000.....	3 000.....	0
Électricité.....	1 000.....	1 000.....	0
Comité d'embellissement	11 760.....	12 001.....	241
TOTAL:.....	100 173.....	109 013.....	8 840
HLM			
Contribution 10% déficit HLM	10 900.....	11 730.....	830
TOTAL:.....	111 073.....	120 743.....	9 670
LOISIRS ET CULTURE			
Administration.....	39 900.....	43 389.....	3 489
Câble	550.....	550.....	0
Droit d'auteur.....	600.....	300.....	-300
Permis alcool-alimentation-réunion	875.....	1 000.....	125
Salle communautaire.....	1 500.....	3 000.....	1 500
Annexe salle communautaire	500.....	500.....	0
Bâtisses.....	1 000.....	2 000.....	1 000
Terrain	1 500.....	1 500.....	0
Terrain multi-sports.....	0.....	300.....	300
Épicerie	600.....	300.....	-300
Matériel cuisine	200.....	100.....	-100
Boisson.....	9 500.....	5 000.....	-4 500
Magasin sous-sol	1 500.....	1 500.....	0
Matériel divers entretien	2 000.....	2 000.....	0
Huile à chauffage	12 000.....	14 000.....	2 000
Pièces et accessoires.....	1 000.....	1 500.....	500
Équipement	1 000.....	1 000.....	0
Fourniture bureau.....	100.....	100.....	0
Électricité.....	11 000.....	11 000.....	0
Contrat déneigement.....	2 000.....	2 000.....	0
Patinoire	1 200.....	2 000.....	800
Piscine (Salaires + entretien)	16 400.....	16 515.....	115
Terrain Jeux (Salaires + entretien)	43 815.....	46 175.....	2 360
Centre Gym santé	2 235.....	0.....	-2 235
Matériel divers	0.....	600.....	600
Cours work-out.....	500.....	500.....	0
Relâche	1 000.....	1 000.....	0
Canton 600.....	0.....	1 000.....	1 000
Tir de tracteurs	14 000.....	0.....	-14 000
Foire au village	20 000.....	0.....	-20 000
Halloween.....	500.....	500.....	0
Vélothon	1 000.....	0.....	-1 000
Support technique Bibliothèque	150.....	150.....	0
Entretien Bibliothèque du Rocher.....	100.....	100.....	0
Contribution Bibliothèque du Rocher.....	5 950.....	5 950.....	0
Loyer local Bibliothèque	4 200.....	4 200.....	0
Contribution Soc. Conservation Patrimoine	1 500.....	1 500.....	0
Support aux athlètes	500.....	500.....	0
Supralocal	27 800.....	21 215.....	-6 585
TOTAL:.....	228 175.....	192 944.....	-35 231
FRAIS DE FINANCEMENT			
Intérêts développement domiciliaire.....	10 050.....	16 895.....	6 845
Intérêts emprunt PADEM.....	46 076.....	41 758.....	-4 318
Intérêts emprunt AIDA.....	6 912.....	6 267.....	-645
Intérêts emprunt URBANISATION.....	12 937.....	11 717.....	-1 220
Intérêts honoraires prof. ass. eaux.....	7 780.....	7 054.....	-726
Intérêts emprunt règ. 117	2 614.....	1 332.....	-1 282

Intérêts camion incendie	13 965.....	13 448	-517
Intérêts recherche eau potable.....	6 275.....	5 941	-334
Intérêts honoraires prof. eau potable	7 822.....	7 390	-432
Intérêts usine eau potable	143 012.....	142 000	-1 012
TOTAL:.....	257 443.....	253 802	-3 641

AUTRES FRAIS DE FINANCEMENT

Remb. Fonds roulement.....	7 595.....	7 595	0
Int. Emprunt temporaire (m.c.)	4 400.....	0	-4 400
Frais bancaires.....	3 000.....	3 000	0
TOTAL:.....	14 995.....	10 595	-4 400

AUTRES ACTIVITES FINANCIÈRES

Remboursement en capital

Capital développement domiciliaire.....	15 720.....	47 070	31 350
Capital emprunt PADEM	94 339.....	99 553	5 214
Capital emprunt AIDA.....	14 149.....	14 986	837
Capital emprunt URBANISATION	26 397.....	27 910	1 513
Capital honoraires prof. ass. eaux.....	15 777.....	16 851	1 074
Capital emprunt règ. 117	33 500.....	35 000	1 500
Capital camion incendie	9 700.....	10 200	500
Capital recherche eau potable	8 100.....	8 400	300
Capital honoraires prof. eau potable	13 538.....	13 200	-338
Capital Usine eau potable	153 500.....	161 000	7 500
TOTAL :.....	384 720.....	434 170	10 600

TRANSFERT A L'ETAT ACTIVITES INVESTISSEMENT

IMMOBILISATIONS 68 775..... 57 515.... -11 260

TOTAL:..... 68 775..... 57 515-11 260**GRAND TOTAL DEPENSES:..... 2 656 220**2 656 220 0

Évaluation imposable total 2012	128 575 700
Proportion médiane	85%
Facteur comparatif	1,18

Service de garde en milieu familial

Résidente de St-François, mère de 3 enfants avec dix ans d'expérience en CPE comme éducatrice offre un service de garde à la maison pour enfants de 5 ans et moins en milieu sécuritaire, stimulant et éducatif. Contactez Karine Garant au 418-259-7736.

FERME HORTICOLE
Lajoie

Conception, réalisation
et entretien paysager
Centre-jardin
Producteur de vivaces
et d'annuelles

330, boul. St-Vallier
Saint-Vallier (Qc) GOR 4J0
Tél.: 418-884-3124

JEAN-FRANÇOIS LAJOIE
www.fermehorticolelajoie.com

Soutenez votre journal communautaire

Bienvenue à tous les membres qui supporteront leur journal communautaire en cette année du 20^e anniversaire. Merci de votre encouragement. Coût 5\$ membre individuel; 25\$ membre organisme.



Membre organisme

Centre Gym Santé
Cercle de fermières (N)
Garde paroissiale (N)
Club de pétanque (N)
Soc. de conser. du patrimoine (N)

Membre individuel

Blanche P. Bonneau
Yves Laflamme, sec.
Micheline Thérberge
Jean-Guy St-Pierre
France St-Hilaire
Simon Morin
Nathalie Allaire
Pierre Martin
Linda Guimont
Normand Lesieur
Valérie Savoie
Daniel Roy
Nicole L. Couture
Rosaire Couture
Louisette Pellerin
Réjean Pellerin
Fernand Bélanger
Ernest Lachance
Farcine Pomerleau
Les Aliments Trigone
Aurèle Gendron
Colette Boutin
Marie-Claude Breton
Yvan Corriveau
Lucie Clachance
Jacques Lamontagne

Claire Garant
Jacques Chabot
Denise Lamontagne
Marie-Louis Lamontagne
Marie-Michaëlle Perez
Michel Thérberge
Denis Rémillard
Suzanne Mercier
Raynald Laflamme
Monique Laliberté
Sonia Girard
Camille Laliberté
Michel Lamonde
Pierre Cauffopé
Christiane Bombardier
Angèle Morin
Mario Marcoux
Lise Blais
Germain Picard
Lorraine Lamonde
Lucille Kirouac
Jacques Boulet
Dominique Buteau
Gaétan Gendron (N)
Mireille Fournier (N)
Rose-Anne Laliberté (N)
Yvonne Gosselin (N)
Rosario Montminy (N)
Olivia Gendron (N)
Marc-André Roy (N)
Marie Laflamme (N)
Nicole Morin (N)
(N): Nouveau membre

CESSER DE FUMER

Voici quelques mesures simples pour déjouer les envies de fumer.

- Cachez cigarettes, briquets, cendriers afin qu'ils soient hors de portée et hors de votre vue ou jetez-les.
- Évitez les situations qui réveillent votre envie de fumer. Le café du matin et le verre après le travail sont des automatismes qui peuvent être remplacés par un jus fraîchement pressé, une activité sportive ou une sortie au cinéma, par exemple.
- Occupez vos mains autrement, avec un élastique, un trombone, un crayon, une balle anti-stress, etc.
- Mâchez de la gomme régulière sans sucre ou une paille; brossez vos dents plusieurs fois par jour (la cigarette goûte mauvais après); mangez des bâtonnets de carottes ou de céleri ou d'autres aliments frais; buvez beaucoup d'eau, etc., pour combler les besoins urgents d'avoir quelque chose dans la bouche.

Si la tâche semble trop difficile, sachez qu'il existe des traitements qui réduisent les effets du sevrage physique et diminuent l'envie de fumer.

Pour en savoir plus, venez chercher un exemplaire de notre **livret Vision santé** sur ce sujet en succursale.



Pharmacie
Vincent Lamonde Boulet Inc.
542, chemin Saint-François Ouest
Saint-François-de-La-Riv.-Du-Sud
418 259-7728

Pharmacien-propriétaire
affilié à
Proxim

PRÊT À COTISER?



- **La période REER est de retour encore cette année et vous avez jusqu'au 29 février pour participer.**

Beaucoup de gens cotisent fidèlement à leur REER d'année en année, sans avoir déterminé de réels objectifs d'épargne. Ils le font de façon systématique, « pour plus tard ». Plusieurs croient ne pas détenir suffisamment d'économies pour faire affaire avec un conseiller et, pourtant, quel que soit le montant qui s'y trouve, il est toujours profitable de rencontrer un professionnel afin d'établir une stratégie adaptée à ses propres besoins.

Quand on pense REER, on pense habituellement à la retraite. Cependant, le REER peut être utilisé à d'autres fins, notamment pour l'achat d'une propriété, un retour aux études ou le démarrage d'une entreprise. C'est pourquoi les sommes que vous accumulez à l'abri de l'impôt doivent d'abord et avant tout être basées sur un objectif à moyen ou à long terme. Dans les deux cas, il est essentiel d'analyser vos besoins, soit à l'aide d'une planification à la retraite ou d'une simulation d'accumulation d'épargne.

Vous ne cotisez pas? Trop jeune, pas les moyens, pas le temps? Quelle que soit votre raison, vous souhaitez peut-être un jour vous servir d'un REER comme levier financier pour réaliser un projet important. Pour vous y rendre, vous aurez besoin de définir vos objectifs.

Vous avez avantage à profiter de l'accompagnement Desjardins afin d'amorcer une réflexion qui, en fin de compte, vous sera très bénéfique.

- **L'avantage de cotiser tôt**

Cela va de soi, plus l'argent reste longtemps protégé du fisc, plus le capital de retraite devient intéressant. Si vous avez des revenus réguliers, cotiser à votre REER par versements périodiques est LA formule la plus efficace et la

plus souple pour bâtir votre portefeuille. Votre investissement commence à rapporter dès la première journée, de sorte que le rendement s'accumule plus rapidement que si vous ne cotisez qu'une seule fois en fin d'année.

- **Tirez profit de vos droits inutilisés**

Saviez-vous que, si vous avez peu ou pas du tout cotisé à vos REER cette année, vous pouvez reporter vos droits de cotisation inutilisés aux prochaines années? En effet, vous avez le droit, chaque année, de verser un certain montant ou pourcentage de votre salaire dans un REER. S'il vous est impossible de le faire, vous pouvez vous prévaloir de vos droits inutilisés au cours des années suivantes et ainsi dépasser le maximum annuel permis.

Les déductions d'impôt conséquentes aux cotisations sont intéressantes et peuvent servir à obtenir des retours d'impôt qui pourront enrichir votre REER, réduire des dettes ou encore et tout simplement vous faire plaisir! Imaginez partir en voyage ou rénover votre cuisine avec votre remboursement d'impôt!

- ● ● **Si vous avez des droits inutilisés, vous avez avantage à les faire valoir! Parlez-en à votre conseiller.**

Centre de services de Berthier-sur-Mer
418 259-7795

Centre de services de Saint-François
418 259-7786 ou 1 866 259-7786

Centre de services de Saint-Pierre-du-Sud
418 248-1927



Desjardins
Caisse de la Rivière du Sud
et Berthier-sur-Mer